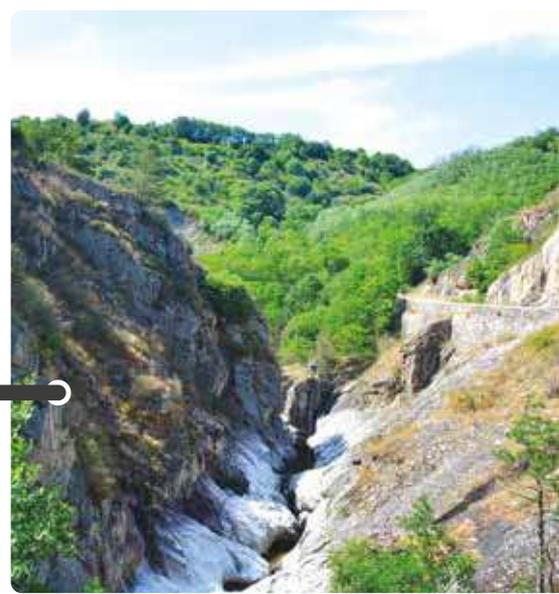
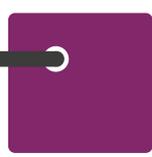


Ardoux



Safran Ardéchois
Producteur

Veyrier Philippe

225 Route de Quintenas
07290 Ardoix

04.75.34.47.82

lesafranardechois@gmail.com
www.safran-ardechois.jimdo.com



Institut
Perle de Beauté

Soins visage et corps
Vernis semi-permanent
Beauté des pieds
Manucure
Épilations

06.64.13.48.93
10 rue des Auches
07290 ARDOIX



LES LOULOUS
Micro-Crèche Privée

665 route du Bicentenaire 07290 ARDOIX
04 75 34 35 15 - lesloulous-ardoix@orange.fr
www.facebook.com/lesloulousardoix



ATELIER Farra

www.atelierfarra.fr
guylene@atelierfarra.fr

Atelier graphique & créatif éco-responsable sur bois et papier



SALON M HAIR

Nouveau : service **BARBIER** pour messieurs



COIFFURE
HOMME FEMME ENFANT

04 75 34 94 96

Vacances en Ardèche

Gîte 3 Monts
14 couchages

07 77 04 03 05

www.giteles3monts.fr



PNEUS-07 Services

Montage à domicile
VOITURE - MOTO - QUAD ...
Cédric BUFFAT

06 19 72 73 29
pneus-07-services.fr



VP Espace Vert
Entretien Parcs & Jardins
Débroussaillage

06 50 37 87 47

à ARDOIX - vpacevert@netcourrier.com



Le domaine de Chamard à Chamas

04 75 34 32 86 - 06 42 25 29 43 - www.vacanceardeche.com



Les Biscuits DE NATHALIE

LES BISCUITS INSPIRÉS PAR LES FRUITS
FABRICATION DE BISCUITS DÉCORÉS

Nathalie GARD

06 62 19 46 20 - contact@les-biscuits-de-nathalie.fr



A2i NEUF / RÉNOVATION

isolation
aménagement intérieur
cloisons | faux plafonds | peinture

artisan | démarche responsable | prestations de qualité

Sébastien JAËN
06 66 88 31 99
a2isolation@gmail.com

07290 ARDOIX



L'Épicerie au Fil des saisons

15, rue des Auches à ARDOIX - 09.67.05.85.76



Entreprise créée en 1977 par Michel Muret, reprise par son fils Emmanuel en 2011

MMC
Muret Métal Concept

**Chaudronnerie
Ferronnerie & Serrurerie**

Réalisation de portail, garde-corps, escalier métallique,
Menuiserie métallique avec ou sans rupture de pont thermique,
Porte sectionnelle, rideau métallique, clôture souple ou rigide
Irrigation - Réparation de godets, bennes TP et agricole
(pièce d'usure, remise en état.)
Réparation par tous types de soudure (Inox, Alu, Fonte, Acier ...)

Muret Metal Concept - 190 rte de Cormes - Les Roussines - 07290 ARDOIX
04 75 34 42 34 - 06 67 08 29 17 - sarlmuret@orange.fr

GARAGE AUTO PASSION

Jérôme MEISSAT
Les Peyraubes à ARDOIX
04 75 34 55 90



BANETTE

Au Vieux Petrin
Nadine & Pierre Yves COSTE
Boulangerie - Pâtisserie

540 rue du Bicentenaire - ARDOIX - 04 75 32 46 50



Chères Ardoisiennes, Chers Ardoisiens,

A l'aube de cette nouvelle année 2018, l'équipe municipale et moi-même venons vous présenter nos meilleurs vœux de bonne santé, de réussite, de sérénité et de bonheur à vous et à tous vos proches. Ce 31^{ème} bulletin municipal que vous allez découvrir constitue un lien indispensable entre la municipalité et la population. Il favorise une meilleure communication entre les élus et les administrés ; il témoigne des événements de l'année écoulée, des travaux réalisés et des nouveaux projets.

2018 verra enfin le début de l'aménagement du hameau de Chamas, chantier qui nous tient à cœur depuis de nombreuses années et qui sera axé prioritairement sur la sécurité des piétons, des scolaires et des riverains. D'autres projets sont en cours d'étude : réhabilitation de la mairie, rénovation et agrandissement du local communal mais nous vous en reparlerons.

Je souhaite une année productive à tous les commerçants, artisans et la bienvenue à nos nouveaux restaurateurs Sophie et Gilles MACHON. Ils vont ainsi participer à l'attractivité du village. Comme vous pouvez le constater, nous mettons tout en œuvre pour que les évolutions de notre commune continuent, malgré la baisse des dotations de l'Etat qui pèse sur les finances communales.

Notre intégration à Annonay Rhône Agglo va souffler sa 1^{ère} bougie. La transition s'est opérée en douceur et dans la continuité des services. L'année 2017 a été consacrée à harmoniser les compétences existantes ; j'en profite pour remercier tous les élus, les agents de l'agglo pour leur accueil.

Dans la continuité de mes remerciements ... MERCI à la commission communication pour la qualité de son travail et aux sponsors qui nous soutiennent et ainsi se font connaître. MERCI au personnel communal pour sa loyauté et son engagement. MERCI à l'ensemble du conseil municipal qui m'épaulé tout au long de l'année, les élus agissent pour la commune et sont à votre service. MERCI à tous les bénévoles qui s'impliquent avec passion, les associations pour le travail accompli et enfin vous les citoyens qui vous engagez et dynamisez notre commune.

Avant de conclure, je voudrais souhaiter la bienvenue à tous les nouveaux ardoisiens, qu'ils se sentent bien à Ardoix, un village pour tous où le partage prend tout son sens. Je souhaite à chacun que la nouvelle année soit porteuse d'espoir, de fraternité et de paix.

Votre maire
Sylvie BONNET



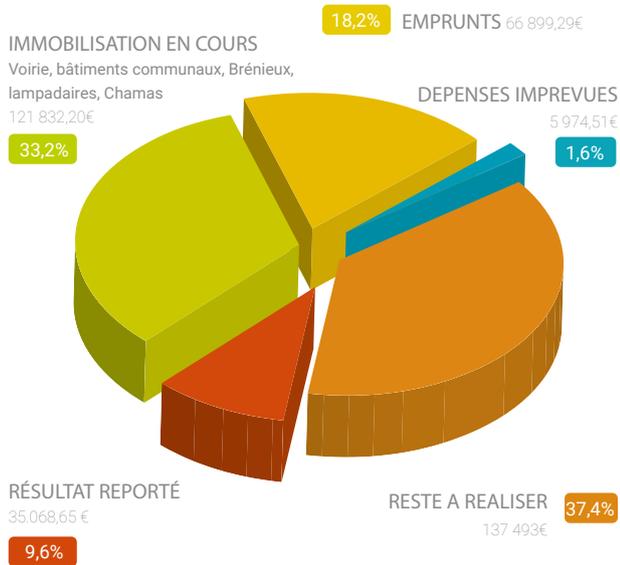
Directeur de publication : Sylvie BONNET
Conception graphique : tobecome à Davézieux
Impression : Alpha à Peaugres
sur papier recyclé à 60%
Dépôt légal à parution

MUNICIPALITÉ	4	ECOLES	24
CADRE DE VIE	14	LES CLASSES EN 7	28
ECONOMIE	18	ASSOCIATIONS	30
TOURISME	20	INFOS COMMUNALES	59
ENFANCE - JEUNESSE	22	ETAT CIVIL 2017	63

Investissement 2017

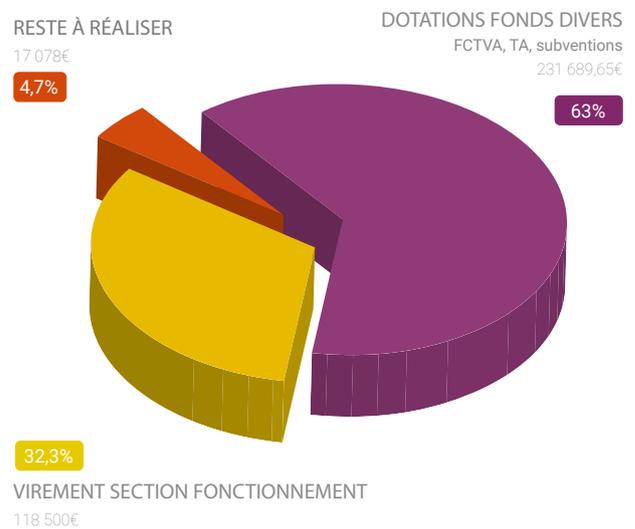
DÉPENSES

367 267,65€



RECETTES

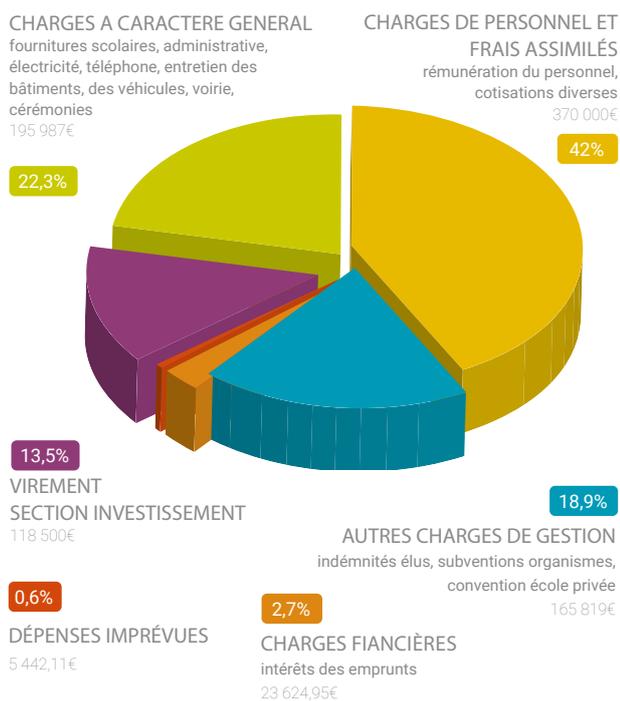
367 267,65€



Fonctionnement 2017

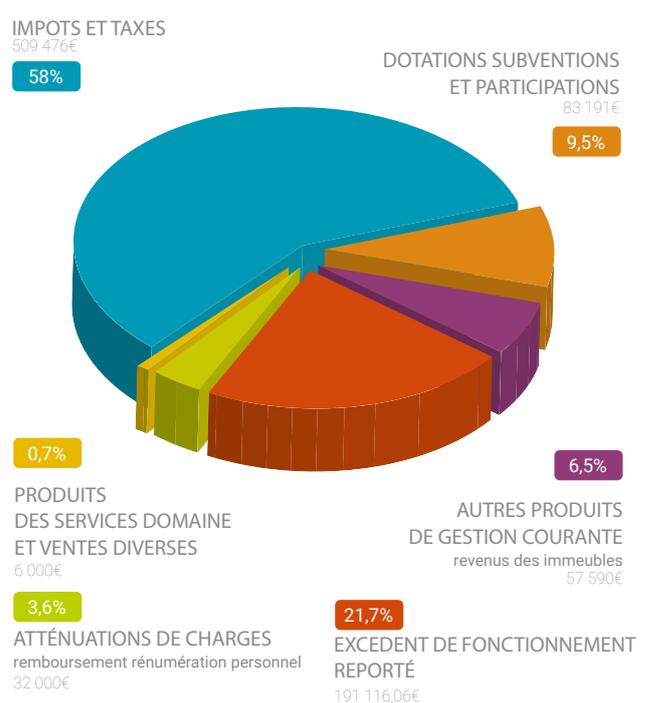
DÉPENSES

879 373,06€



RECETTES

879 373,06€



Traditionnel repas du CCAS

offert par la municipalité

Le mercredi 6 décembre, la municipalité a offert aux ardoisiens, comme c'est la tradition, un délicieux repas.



98 convives âgés de plus de 65 ans ont participé au traditionnel repas, répondant ainsi à l'invitation du CCAS. Madame le Maire, Sylvie BONNET, a souhaité la bienvenue à tous les invités et remercié les membres du CCAS et les élus pour l'organisation de ces retrouvailles annuelles. Ce fut ensuite la dégustation d'un délicieux repas concocté et servi par le traiteur Mets Délices dans une ambiance des plus sympathiques, au rythme de belles chansons plus ou moins anciennes et au son de l'accordéon de Françoise Chaffois. Une très agréable journée pour tous !



COLIS CCAS

Les 30 personnes (de plus de 80 ans ou hospitalisées ou malades) qui n'ont pu assister au repas du 6 décembre, ont reçu un colis confectionné par les membres du CCAS et contenant des produits achetés localement : miel de Mme Stemmer, chocolats, petits fours et brioches de la boulangerie - pâtisserie, pâtes de fruits, papillotes et mandarines de l'épicerie d'Ardoix.



AGENCE POSTALE

En fin d'année 2017, Guy, notre employé attiré à l'agence postale étant en arrêt maladie, c'est Emmanuelle, secrétaire de mairie qui a pris le relais.

Depuis le 3 janvier, Guy SEITIER est de retour. Il assure de nouveau sa permanence du lundi au samedi de 8h30 à 11h45.

Votre sang peut sauver des vies !

Le don du sang est ouvert à toute personne ayant entre 18 et 70 ans à condition de ne faire courir de risque ni au donneur ni au transfusé. Dans ce cadre, un questionnaire de pré-don doit être complété par les candidats au don.



La salle des fêtes, a accueilli, le 17 mars et le 13 octobre 2017, de 16h30 à 19h, l'Etablissement Français du Sang de Valence. 74 personnes se sont mobilisées pour donner leur sang et ainsi, faire preuve de solidarité.

Vous aussi, vous pourrez contribuer à sauver des vies en 2018, les vendredis 9 mars et 12 octobre.

**L'EFS vous attend
toujours aussi nombreux !**



ENTRETIEN ET FLEURISSEMENT

Afin d'embellir le village, le samedi 10 juin, quelques élus sont venus prêter main forte aux employés municipaux. Tous ont assuré l'entretien des espaces verts et ont réalisé la plantation des massifs.

COMMENT SE PASSE LE DON DE SANG ?

Principe : on prélève de 420 à 480 ml de sang, en fonction du poids du donneur. Durée : l'acte lui-même dure de 8 à 10 minutes. Si l'on ajoute le temps de l'entretien pré-don, puis le temps de repos et de collation qui suit le prélèvement, le don de sang prend environ 45 minutes. Délai : il faut respecter un délai d'au moins 8 semaines entre 2 dons de sang total. Fréquence : une femme peut donner maximum 4 fois par an, un homme 6 fois par an. Cas particuliers : Vous devez attendre 4 mois après avoir fait un tatouage ou un piercing pour pouvoir donner votre sang. Cependant, si vous le donnez avant, il servira à la recherche. Quant aux dons des transfusés, ils serviront toujours à la recherche.

Le savez-vous ?

**1 million de malades sont soignés
chaque année grâce au don de sang.
10 000 dons de sang sont nécessaires chaque jour.**

DÉPART EN RETRAITE

Michel Coulaud a été employé au sein de la commune d'Ardoix dès le 1^{er} mars 1989 en tant qu'agent polyvalent des services techniques. Il a été titularisé au 1^{er} mai 1990. Il a assuré sa fonction, seul, jusqu'à ce qu'un nouvel agent vienne le seconder en 1994. Il a fait valoir ses droits à la retraite au 1^{er} avril 2017.

Ses nombreuses connaissances dans le bâtiment, la voirie et les réseaux lui ont permis de réaliser des travaux de qualité. Sa polyvalence, ses qualités professionnelles et humaines, mises au service de la collectivité, sont à souligner !

**Souhaitons-lui
une longue et agréable retraite !**

La carte d'identité à portée de clic !

L'État simplifie les démarches de demande de carte d'identité dans le département de l'Ardèche !

- 1 - je peux faire ma pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone
- 2 - je crée pour cela un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : predemande-cni.ants.gouv.fr et je saisis mon état civil et mon adresse.
- 3 - je prends note du numéro de pré-demande qui m'est attribué.
- 4 - je choisis l'une des mairies équipées de bornes biométriques (liste sur le site de la préfecture – pour Ardoix, les mairies équipées les plus proches sont celles de Davézieux et Annonay). Certaines mairies proposent des rendez-vous pour éviter les files d'attente.
- 5 - je rassemble les pièces justificatives.
- 6 - je me présente au guichet de la mairie avec mon numéro de pré-demande pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.
- 7 - je retire ma carte d'identité dans la mairie où j'ai déposé ma demande.

en savoir + www.demarches.interieur.gouv.fr

Le saviez-vous ?

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans). L'allongement de 5 ans pour les cartes d'identité concerne : les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 à des personnes majeures et les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisées pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance. Inutile de vous déplacer dans votre mairie. Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Si vous projetez de voyager avec votre carte nationale d'identité, il est recommandé de consulter au préalable la rubrique Service aux citoyens du ministère des Affaires étrangères.

en savoir + www.diplomatie.gouv.fr/fr/services-aux-citoyens



UN NOUVEL EMPLOYÉ

Julien TRACOL est actuellement et depuis fin 2017 en contrat à durée déterminée en tant qu'employé communal.

Il remplacera Robert FARRE début 2018 qui va faire valoir ses droits à la retraite.

SECURITÉ AU VILLAGE

Une réflexion a été menée avec la commission voirie pour sécuriser davantage l'espace de circulation : traçage au sol d'îlots au-dessus du terrain de tennis et devant l'ancien abri bus et traçage de places de stationnement.

Le non-respect sera verbalisé.

COUSSINS BERLINOIS

Après conseil et analyse du technicien voirie, 5 coussins berlinois ont été mis en place, en février, sur la route de Cormes. Ils ont pour fonction le ralentissement des voitures sur cette route très fréquentée et plutôt étroite par endroits.



LOCAL DES ANCIENS

Les adhérents du club Amitiés Loisirs ont, pour des questions de ré-organisation des services, accepté de laisser l'intégralité de leur local qui servira à la cantine communale des enfants ; ainsi, le projet d'une garderie commune aux deux écoles pourra voir le jour.

La bibliothèque rafraîchie

Un rafraîchissement de la bibliothèque a été effectué la 2^{ème} quinzaine de septembre : changement de dalles au plafond, peintures sur les murs : un joli résultat à découvrir.



Le coût de l'opération s'élève à 8 375 euros. Une subvention de la région à hauteur de 4 196 € a été accordée à la mairie. Ces travaux d'embellissement rendent chaque espace agréable y compris le hall d'entrée destiné à des expositions ou des espaces de rencontre.

Dans le courant de l'année 2018, la bibliothèque sera informatisée avec un logiciel commun à toutes les bibliothèques du territoire d'Annonay Rhône Agglo. L'informatisation, en lien avec la BDP, permettra de gérer les disponibilités d'ouvrages en temps réel.



MODIFICATION COLUMBARIUM

L'aménagement du columbarium et du jardin des souvenirs est terminé. Des bancs sont installés pour permettre le recueillement dans de bonnes conditions.



TRAVAUX DE BRÉNIEUX

Une remise en état des vestiaires du terrain d'honneur a été effectuée avec plusieurs chantiers : la mise aux normes d'électricité, le remplacement du chauffage, la réparation des douches et sanitaires, et enfin la réfection de tous les murs et plafonds. Les établissements Teil, Mazet et Grenier sont intervenus. Les employés municipaux de Quintenas et Ardoix se sont occupés de la préparation des chantiers, de l'enlèvement du carrelage mural, de la réfection de tous les bancs et du changement des portemanteaux.

Le montant des travaux (35.545,85 € TTC) doit être partagé entre les 3 communes propriétaires du stade : Ardoix, Quintenas et St Romain d'Ay.

Rénovation du salon de coiffure et du cabinet d'orthophonie

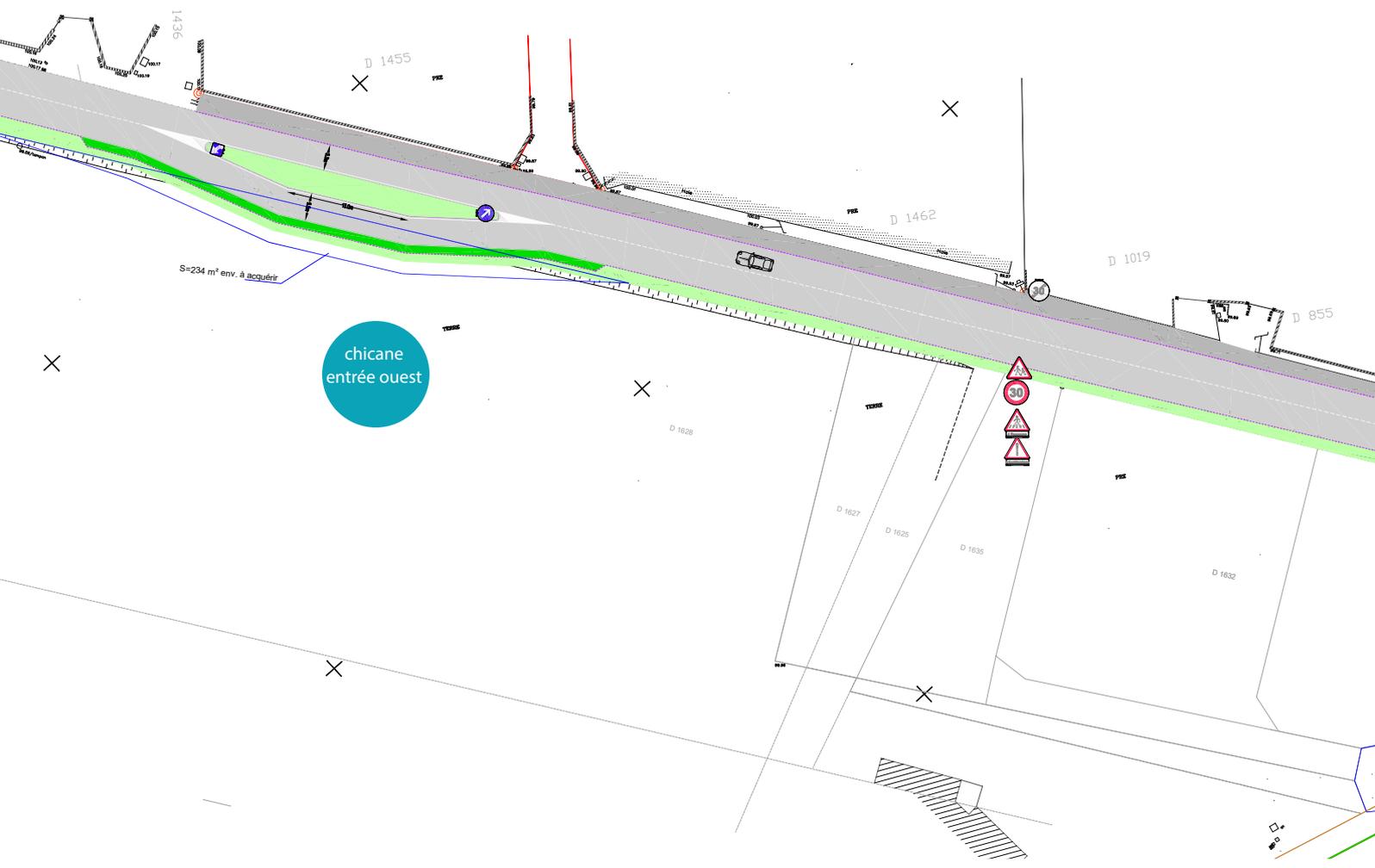
Dès octobre 2016, le conseil municipal avait émis le projet d'aménagement du rez de chaussée du bâtiment communal situé au village 14A place du Souvenir pour y installer une orthophoniste et agrandir le salon de coiffure devenu trop exigu suite à l'accroissement de cette activité.



Fin janvier 2017, après 1 mois de travaux, le bâtiment présente une nouvelle façade et le salon de coiffure est davantage mis en valeur. Ainsi, Manon ROCHE, la coiffeuse, a ré-ouvert son salon à partir du 1^{er} février dans un local passé de 33 m² à 45 m², plus lumineux, lui permettant d'optimiser son agencement.

Fanny DUCHANGE, orthophoniste, a transféré son activité à l'ancienne poste dès le 15 février 2017. **Le coût des travaux s'élève à 48 295 € dont 7672€ de réserve parlementaire du député Olivier DUSSOPT. Les locataires sont entièrement satisfaites de ces améliorations.**

Le carrefour de Chamas aménagé en 2018



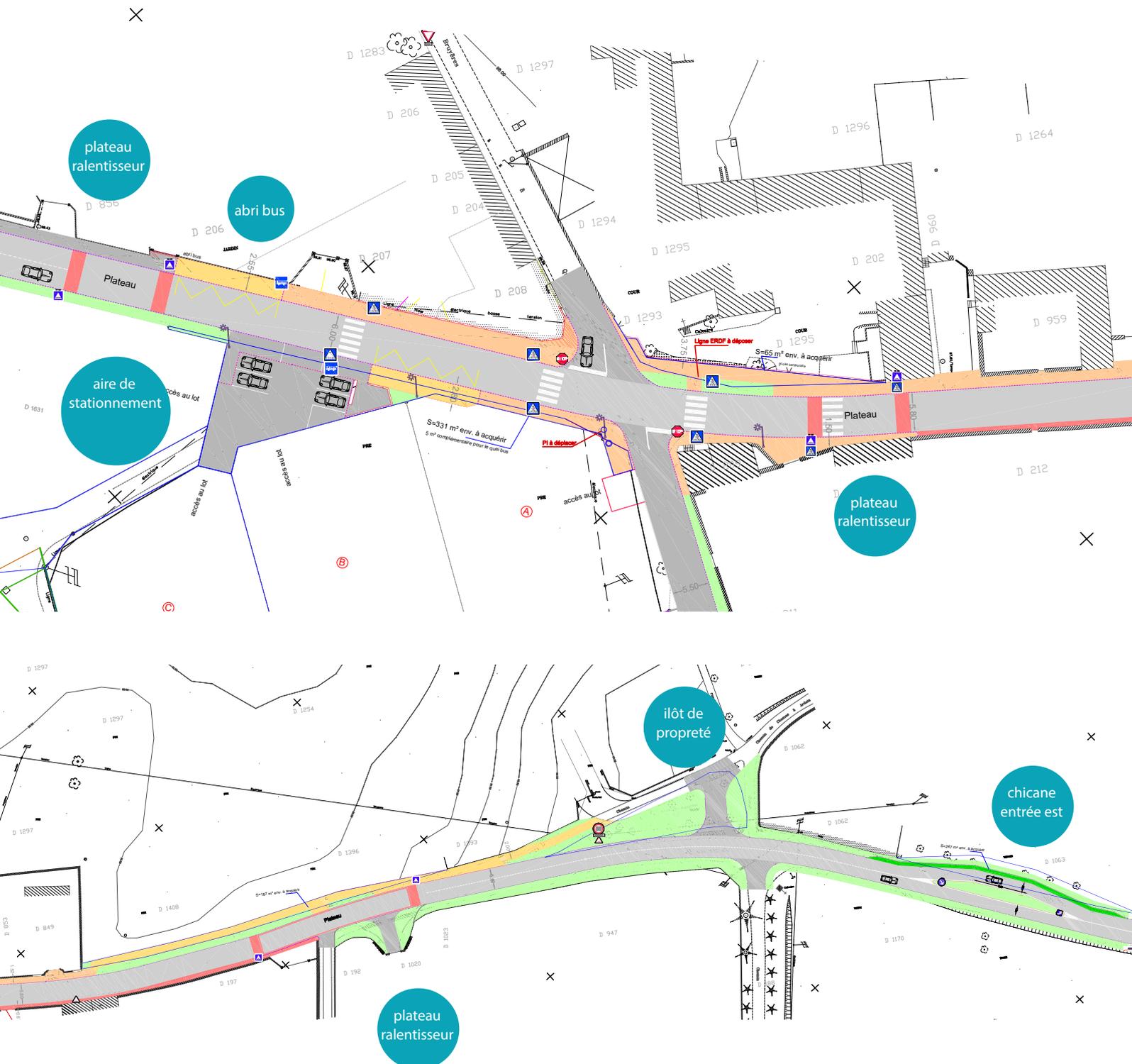
Il est prévu la mise en place d'une chicane à chaque entrée du hameau, avec 3 plateaux ralentisseurs de vitesse. De plus un abribus sera construit, pour le confort des enfants attendant leur bus ; un parking de quelques places permettra aux parents la pose et attente en toute sécurité.

Des trottoirs seront réalisés grâce au busage des fossés. Une zone de tri sera mise en place avec containers semi-enterrés et colonnes de tri. Les lignes téléphoniques et électriques seront également enfouies au niveau du carrefour.

Légende

- Route Départementale
- Voiries communales
- trottoir en béton
- cheminement piéton en stabilisé
- Résine
- Espace planté (arbustes bas)
- Candélabre
- Bordures T2 ou A2
- Bordures P1

La commune a lancé une étude pour réaliser le projet de l'aménagement sécuritaire de la traversée de Chamas. Les demandes de subventions auprès de l'Etat, la Région et le Département sont actuellement en cours. Le coût de projet s'élève à 652 070 €, il sera réalisé en 2 tranches. La commune devra également faire l'acquisition foncière à proximité des voies à hauteur de 36 700 €. Ces aménagements visent à améliorer la sécurité des piétons, des riverains et des automobilistes. Les relevés des vitesses constatées par l'intermédiaire du radar pédagogique confortent en effet l'urgence des travaux.



Les compétences de la communauté d'agglomération

Annonay Rhône Agglo est issue de la fusion d'Annonay Rhône Agglo et de Vivarhône et de l'extension de ce nouvel ensemble aux deux communes d'Ardoix et Quintenas. Avec 29 communes et un peu moins de 47 000 habitants, Annonay Rhône Agglo représente un bassin de vie étendu du Rhône aux portes du plateau Ardéchois, un ensemble en capacité de compter à l'échelle départementale et régionale.

L'enjeu principal lié à cette constitution réside dans la capacité à créer une entité territoriale capable d'allier essor économique et préservation du cadre de vie. Il s'agit, par cette transformation, de doter le bassin de moyens nécessaires pour qu'il puisse offrir l'ensemble des fonctionnalités d'un pôle urbain dynamique tout en cultivant son identité rurale. Ce projet s'attache à associer au dynamisme économique une réflexion approfondie sur l'aménagement du territoire et à offrir à la population des services publics de qualité.

URBANISME ET HABITAT

Réalisation d'études pour l'aménagement du territoire (schéma de secteur, PDU pour les transports publics) - Actions en faveur du logement et de l'amélioration de l'habitat - Accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports pour l'intégration des personnes handicapées ou à mobilité réduite - Participation au déploiement d'infrastructures pour les TIC sur le territoire - Protection de la forêt et des espaces naturels (DFCI).

SERVICE A LA POPULATION

Création et mise en oeuvre de la saison culturelle - Soutien à des manifestations culturelles d'intérêt communautaire - Gestion des équipements sportifs et des équipements culturels - Sécurité (représentation auprès du SDIS, construction d'une nouvelle caserne de pompiers).



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Création, aménagement et gestion de zones d'activités - Acquisition ou construction d'immobilier d'entreprises - Accueil et développement des entreprises - Animation et promotion économique du territoire - Réalisation et animation d'opérations relatives au commerce et à l'artisanat (mise en place des Opérations Collectives) - Développement et maintien de l'agriculture sur le territoire - Tourisme : réalisation d'études et de projets ayant un intérêt économique, création d'un office de tourisme inter-communautaire (avec la Communauté de communes de Vivarhône), gestion de l'hébergement de plein air (camping, aires d'accueil pour les camping-cars), aménagement et entretien des sentiers de randonnées et des pistes cyclables.

SERVICES AU QUOTIDIEN

ENVIRONNEMENT

Gestion des ordures ménagères - Etudes sur les énergies renouvelables et leur mise en oeuvre - Contrôle et réhabilitation des installations d'assainissement non-collectif - Assainissement collectif.



SOLIDARITÉ

Développement et mise en oeuvre d'une politique en faveur des personnes âgées - Gestion des établissements d'hébergement pour personnes âgées et personnes âgées dépendantes par le biais de son CIAS - Financement de la Mission locale en faveur de l'insertion professionnelle et soutien à des chantiers d'insertion - Création d'un Relais d'assistants maternels (RAM) itinérant.



Le Plan d'Urbanisme devient intercommunal

Depuis avril 2017, Annonay Rhône Agglo s'est lancée dans l'élaboration d'un Plan local d'urbanisme intercommunal valant Programme local de l'habitat, le PLUiH, sur les 29 communes de l'Agglomération. Ce nouveau document viendra remplacer les documents d'urbanisme communaux, dès son approbation prévue fin 2019. Issue de la fusion d'Annonay Rhône Agglo et de la communauté de communes Vivarhône avec extension aux communes de Quintenas et Ardoix, la nouvelle intercommunalité Annonay Rhône Agglo a vu le jour le 1er janvier 2017. Rapidement, la décision a été prise de poursuivre les procédures de PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal) et de PLU qui étaient en cours sur les deux anciens périmètres ainsi que sur les deux communes et de les fusionner en y ajoutant le Programme local de l'habitat.



Son intégration dans le PLUi permet une plus grande mise en cohérence entre les politiques de l'urbanisme et de l'habitat, pour un projet de territoire plus efficient.

Une démarche de construction partagée

Le PLUiH est un document construit par le territoire, pour le territoire. Il s'élabore en concertation avec les communes et les conseils municipaux, la population, les personnes publiques associées (Département, Région, Chambre d'Agriculture, syndicat mixte du SCoT des Rives du Rhône..) et les acteurs du territoire.

Un outil de gestion des sols

Le PLUi est l'outil qui permet de gérer l'aménagement du territoire de manière cohérente pour répondre aux besoins des habitants et permettre le développement local, tout en respectant l'environnement.

Il garantit une gestion économe des sols. Il comprend des orientations pour de nombreuses thématiques : l'habitat, le développement économique, le tourisme, l'agriculture ; l'environnement, les requis et nuisances, les transports et déplacements...

Un outil qui mettra en cohérence les politiques d'urbanisme et d'habitat

Le PLH définit la politique locale de l'habitat et la programmation des actions et des investissements en matière de logement. Il a pour objectif de dresser un diagnostic du fonctionnement local du marché de l'habitat, de définir des orientations pour assurer la satisfaction des besoins en logements et la diversité de l'habitat et d'élaborer un programme d'actions. Il permet également de mettre en place un cadre de concertation avec les acteurs locaux de l'habitat.

Un levier pour favoriser l'attractivité du territoire

Déclinant le projet du territoire, le PLUiH met en avant des enjeux pour certains d'ores et déjà identifiés, notamment : favoriser le commerce de proximité, valoriser les activités agricoles, inciter les jeunes ménages à s'installer sur le territoire, permettre la réalisation d'équipements publics, favoriser la diversité dans l'offre de logements, offrir les conditions favorables au développement économique, artisanal et industriel, permettre l'implantation de nouvelles activités touristiques..

PORTAGE DES REPAS

Un bon repas chez vous, c'est possible avec l'ADMR !

Depuis le 1^{er} juin dernier, l'ADMR Nord Ardèche Rhône a lancé, à la demande de ses bénéficiaires et de leur famille, un service de portage de repas à domicile en partenariat avec le restaurant la Truffolie de Saint-Alban d'Ay.

Outre la chaleur et le réconfort d'une visite, ce nouveau service permet à toutes les personnes qui travaillent, personnes âgées ou convalescentes, de prendre un bon repas cuisiné localement avec des produits frais et naturels, qui selon les besoins, peut être adapté à des régimes spéciaux.

Les repas constitués d'une entrée, d'un plat principal, d'un fromage et d'un dessert sont livrés en assiette tous les jours sauf le dimanche et les jours fériés (livrés la veille).

Simple et pratique, ce nouveau service peut être ponctuel ou quotidien, sur réservation 48h à l'avance au 04 75 33 49 28. Cette prestation peut être en partie financée par l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) ou par les caisses de retraite et ouvre droit à une réduction ou un crédit d'impôts sous certaines conditions.

COLLECTE DES BOUCHONS

Les bouchons plastiques sont toujours collectés au village et à Cormes. En plus des bouchons de bouteilles d'eau et de jus de fruit, vous pouvez mettre aussi ceux des briques de lait, de crème fraîche ainsi que les couvercles de boîtes de cacao ou cafés solubles et les faisselles dans ces containers spéciaux.

Ces bouchons servent à acheter du matériel pour les handicapés, notamment des fauteuils roulants.

Renouvellement de l'opération N1N !

Courant septembre, l'opération de nettoyage a été reconduite par la municipalité. Une vingtaine de personnes se sont manifestées de tous âges dès 8h30 en mairie pour accomplir un geste citoyen. Malgré le passage de l'année dernière, beaucoup de déchets ont encore été récoltés notamment sur la RD.



Un groupe d'enfants, accompagné de leurs parents, a profité de la sécheresse exceptionnelle pour parcourir le lit de la rivière.

Après la photo souvenir l'ensemble des participants s'est activé au tri de leur récolte (une vingtaine de sacs poubelle).

Plastique, verre ont trouvé leur place dans les containers correspondants. A peine 1/4 du butin s'est finalement retrouvé dans les poubelles grises des déchets non valorisables.

La municipalité remercie les participants pour leur implication lors de cette opération civique.

OPERATION BRIOCHES

Comme chaque année, les Ardoisiens ont ouvert leur porte à la brioche de l'espoir. La somme de 2418€49 a été récoltée et transmise à l'ADAPEI de l'Ardèche.

Le CCAS remercie tous les habitants pour leur générosité et remercie également les bénévoles ainsi que les associations de la commune qui ont démontré une bonne participation à cette distribution.

COMMISSION COMMUNICATION

Une adresse mail (communication@ardoix.fr) vient d'être mise en place par la commission. Celle-ci permettra, toute l'année, de transmettre des informations à mettre sur le site internet de la commune.

ARRÊT DE LA COCCINELLE

Le village se développe et s'enrichit grâce à son dynamisme : c'est un constat des plus réjouissants. Pendant 7 ans d'existence l'association la Coccinelle a été une réelle opportunité pour les ardoisiens et une occasion de belles rencontres entre chauffeurs et personnes transportées. Depuis l'installation des commerces et des différents cabinets médicaux, l'appel aux services de La Coccinelle est devenu exceptionnel. Ce service n'a donc plus lieu d'être dans sa forme initiale et il est même envisagé de dissoudre l'association.

Pour l'immédiat, l'affichage mensuel d'un planning qui devient inutile, sera supprimé. Cependant, pour rester ouverts à d'éventuelles demandes, une liste des chauffeurs bénévoles avec leurs coordonnées et leurs disponibilités est consultable en Mairie. Ce beau mouvement de solidarité lancé dans le village par la Coccinelle pourra ainsi se poursuivre sous des formes plus simples.

La participation citoyenne

Notre commune s'est engagée dans le programme de participation citoyenne mis en place en partenariat avec la gendarmerie nationale.



Une première réunion publique était organisée en mairie au mois de juin 2016. Une trentaine de personnes assistaient à la présentation de l'Adjudant GEREYS, gendarme référent sûreté pour le Nord Ardèche.

La mise en place de ce programme de participation citoyenne nécessitait le recensement de plusieurs référents sur différents quartiers de la commune.

Cet engagement aboutissait à la signature du protocole de participation citoyenne le 12 octobre 2017, en présence du Sous-Préfet de Tournon, M. ROUDIL, des représentants de la gendarmerie, des élus, des cinq référents et de la presse.

Si vous souhaitez être référent sur votre quartier, merci de bien vouloir vous présenter au secrétariat de mairie.



70 ANS DES MUGUETS

A l'occasion des 70 ans de la clique Les Muguets de Quintenas, une trentaine de musiciens sont venus jouer dans notre village, le dimanche 14 mai, nous offrant une belle aubade sur le Champ de la Liberté.

FIBRE OPTIQUE

Toutes les communes d'Annonay Rhône Agglo verront arriver la fibre optique d'ici quelques années. En 2020, les travaux de raccordement seront lancés sur l'ensemble du territoire. La communauté d'agglomération conventionne à la fois avec l'opérateur Orange qui raccorde, sur ses fonds propres, 16 communes dont la ville-centre, Annonay, avec le syndicat Ardèche Drôme numérique. ADN gère les opérations de raccordement des 13 autres communes du territoire. 1 million 650 mille euros sont inscrits au budget de l'Agglomération qui contribue à hauteur de 20% de l'investissement total supporté par ADN.

Ce qui change avec la fibre optique c'est la rapidité de transmission des données. La fibre optique autorise des débits nettement plus élevés, atteignant plusieurs centaines de mégabits par seconde. Pour télécharger, pour pouvoir surfer, téléphoner, regarder la télévision en simultané, pour télé-travailler et envoyer des fichiers lourds depuis son domicile...la fibre est un atout incontestable.

Le recyclage des vêtements aussi !

La commune compte 2 conteneurs destinés au recyclage des textiles. Installés sur le parking de la cantine, ils présentent des avantages environnementaux, sociaux et économiques. Cependant, sur un potentiel de 700 000 tonnes, seulement 105 000 tonnes de textiles usagés sont collectées en France chaque année.



En déposant vos vêtements vieillissants, vos linges de maison, vos chaussures, sacs à main et autres articles de maroquinerie, dans une des bornes à proximité de chez vous ou de votre lieu de travail, vous participez : d'une part à la diminution des coûts de traitement des déchets à charge de la collectivité, en détournant des textiles réutilisables ou recyclables vers une filière les revalorisant; d'autre part à la création d'emplois pour des personnes en difficultés; et vous évitez l'incinération des tissus à la décharge,

qui est une pratique polluante.

Vos tissus seront ensuite revendus à très bas prix dans les boutiques du Relais et Ecotextile, exportés à l'étranger pour subvenir aux besoins de certaines populations, ou réutilisés comme isolants ou chiffons.

En cas de saturation d'un des conteneurs, ne déposez pas les sacs par terre car ils risquent d'être volés ou abîmés, et appelez plutôt au numéro indiqué sur la borne ou votre mairie.

QUELQUES CONSIGNES
La collecte se fait par apport volontaire en déposant des textiles dans l'un des 2 conteneurs. Attention cependant, car il y a des consignes : utiliser des sacs de 50 litres maximum (afin qu'ils puissent entrer dans les conteneurs) - veiller à toujours bien fermer ces sacs et à donner des vêtements propres et secs. Les vêtements souillés, mouillés et moisis ne sont pas recyclables - attacher les chaussures par paires et les séparer du textile et de la maroquinerie.

COLONNE DE TRI

L'investissement, dans le domaine de la gestion des déchets, supporté par la communauté d'agglomération Annonay Rhône Agglo portera principalement sur les conteneurs semi-enterrés. Une campagne de renouvellement des colonnes de tri défectueuses est prévue. Elle sera échelonnée sur plusieurs années, l'agglomération souhaitant conserver les colonnes qui sont encore en bon état.

Ce renouvellement représente pour Annonay Rhône Agglo un investissement de plus de 860 000€ HT échelonné sur 2 ou 3 ans sur l'ensemble du territoire des 29 communes.

Ce qui va changer pour la collecte

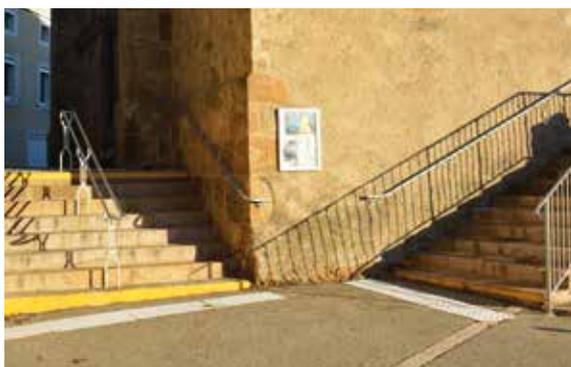
Les habitants de la commune d'Ardoix (comme ceux de Quintenas) vont bientôt pouvoir utiliser de nouveaux conteneurs semi-enterrés pour déposer leurs sacs d'ordures ménagères. Ce changement permettra de doter ces communes d'équipements neufs et modernes en remplacement des anciens bacs roulants, aujourd'hui vieillissants.



Ce projet s'inscrit dans une volonté d'Annonay Rhône Agglo d'harmoniser les modes de collecte sur l'ensemble des 29 communes qui la composent. Il prévoit d'implanter un conteneur pour 150 habitants. L'objectif est de positionner les conteneurs dans des lieux fréquentés, sur des lieux de passage, pour faciliter au maximum la dépose des sacs.

À compter du mois de juin prochain, Annonay Rhône Agglo organisera des réunions publiques pour présenter et proposer les lieux d'implantation possibles aux habitants. Ces réunions permettront également de préciser les dates de travaux et de mise en route de la collecte.

« Avec l'utilisation des bacs roulants, les habitants d'Ardoix utilisent déjà un système de collecte proche de l'apport volontaire, rappelle Simon Plénet, président d'Annonay Rhône Agglo. C'est un bon système qui a fait ses preuves d'une part car il est pratique, en offrant la possibilité aux habitants de déposer leurs sacs 7j/7 et 24h/24, d'autre part car il permet de maîtriser les coûts de collecte. Enfin, et surtout, il encourage les habitants à mieux trier leurs déchets ». En effet, les conteneurs semi-enterrés qui accueilleront les déchets résiduels seront accompagnés, dans la majorité des cas, de colonnes de tri aériennes. « Cela facilite et encourage le tri.



NORMES ACCESSIBILITÉ

Des tapis podotactiles destinés à aider les mal-voyants à se guider, ont été mis en place devant l'église et devant la mairie

EXCREMENTS DE CHIENS

Pour le bien vivre de tous, nous demandons aux propriétaires de chiens de respecter les lieux publics ; des sacs pour les excréments des animaux sont à disposition gratuitement à la mairie. Les infractions seront verbalisées.



REPRISE D'ACTIVITÉ

En 1980, fort de son expérience professionnelle, Jacques VEYRIER crée son entreprise d'élagage, taille, débroussaillage et bois de chauffage sur cette commune. Ses compétences techniques et la confiance de ses clients ont assuré son activité durant ces 37 années. C'est en toute sérénité qu'en ce 1^{er} janvier, il a laissé les clés de sa société à son successeur, Jacques BETON, lequel, paysagiste de formation, a travaillé durant ces 2 dernières années dans l'entreprise afin d'assurer la continuité de cette activité.

ENTREPRENDRE HORS LES MURS

Artisans, commerçants et entrepreneurs qui habitez Ardoix et qui travaillez hors de la commune, faites-vous connaître auprès de la mairie ! Vous pourriez figurer dans le prochain bulletin municipal en 2019.

Bienvenue à nos restaurateurs

Gilles et Sophie MACHON ont repris le restaurant du village et l'ont baptisé «la Casa d'Ay». Au menu : pizzeria, plat du jour et soirées à thèmes. L'ouverture est prévue le 9 janvier.



Gilles et Sophie sont des professionnels de la restauration qui ont revendu leur affaire sur Lyon. Une envie de campagne, d'une vie plus simple et moins stressante, et les voilà chez nous !

Nous leur souhaitons pleine réussite !

[en savoir +](#)

Ouverture du mardi midi au samedi soir de 11h30 à 14h et de 18h30 à 21h30

04 75 34 36 70

UNE NOUVELLE ACTIVITÉ SUR LA COMMUNE

Après une expérience de 20 ans en tant qu'ouvrier paysagiste, Vincent PACCARD crée son entreprise d'entretien d'espaces verts en mai 2017.

Il propose différents services : taille de haies, tonte, plantations, entretien parcs et débroussaillage... agréé service à la personne avec possibilité de réduction fiscale ou crédit d'impôt de 50%.

PACCARD Vincent
110 chemin de Verone
vpespacevert@netcourrier.com

VP Espace Vert

06 50 37 87 47





ESPACE DE CO-WORKING

La municipalité envisage de créer un espace de travail partagé, permettant de travailler près de chez soi et ainsi limiter les déplacements professionnels.

Si vous êtes indépendant et que vous souhaitez un espace pour travailler, si vous souhaitez télé-travailler, si vous êtes porteur de projet et souhaitez un espace dédié ; ou si tout simplement vous souhaitez un espace internet à haut débit pour une connexion ponctuelle... faites vous connaître auprès de la Mairie.



ATELIER RELAIS DE MUNAS

Une nouvelle entreprise s'installe courant janvier dans l'ensemble des locaux de l'atelier relais de la zone de Munas.

Les 3 locataires (ARDI, A2i et l'agence tobecome) ont donc mis fin à leur bail.

Fabrication de sacs bio sur la zone de Munas

La société ARDI en 2017 a investi dans une nouvelle ligne de fabrication de sacs fruits et légumes biodégradables, la mise en place de cette ligne s'est effectuée durant l'été 2017.



Une nouvelle ligne d'extrusion de sacs biodégradables a été mise en place en juillet 2017. Après une période de rodage sur le dernier trimestre, 2018 permettra la fabrication de 200 millions de sacs pour les différentes enseignes alimentaires.

A moyen terme la société ARDI envisage de fabriquer 1 milliard de sacs biodégradables sur la zone.

Francis BOUVIER
ZI de Munas
07290 ARDOIX
04 75 69 91 82
contact@ardi.bio
www.ardi.bio

Nombre de salariés : 17



TAXE DE SÉJOUR



Vous souhaitez louer ou louez déjà votre résidence principale ou secondaire à des particuliers de manière occasionnelle ou à l'année ?

Vous contribuez ainsi au développement touristique de notre destination Ardèche Grand Air !

Votre Office de Tourisme vous accompagne dans cette démarche d'hébergement marchand et vous informe sur vos obligations liées à la collecte de la taxe de séjour et à son utilisation.

en savoir +

www.ardechegrandair.taxesejour.fr
 E-mail : ardechegrandair@taxesejour.fr
 04 75 33 24 51

La taxe de séjour est perçue par nuitée et par personne. Les recettes de cette taxe sont reversées à hauteur de 90% à l'Office de Tourisme Ardèche Grand Air et 10% au Conseil Départemental.

La Via Fluvia

vers la Via Rhône

Annonay Rhône Agglo va débiter dans quelques semaines les travaux du premier tronçon de véloroute reliant Saint-Marcel-lès-Annonay à Annonay (10 km).

Une voie verte qui permettra de se promener à pied ou en vélo en visitant le musée des Papeteries Canson & Montgolfier, tout en empruntant les traces de l'ancien chemin de fer ou les berges de la Deûme.



La Via Fluvia est une véloroute aménagée qui relie la Loire au Rhône, deux magnifiques fleuves qui jamais ne se croisent.

Elle permettra un vrai voyage, une immersion en pleine nature, accessible et sportive à la fois et où tout enchante le regard, faune, flore, paysages : une expérience à 360°

Cette voie verte aménagée et sécurisée présentera un faible dénivelé et un revêtement lisse pour la pratique du plus grand nombre cyclistes, randonneurs à pied, en rollers, personnes à mobilité réduite...

en savoir + www.viafluvia.fr



CAMPING DU MOULIN DU COUR

Sandrine et Christophe TAMBURRINI ont repris depuis le mois de juillet, le Moulin du cour. Ils vous accueilleront dans leurs 6 cottages tout équipés, nichés dans un environnement protégé, bordé par la rivière d'Ay, le temps d'un week-end, d'une semaine pour des retrouvailles entre amis et/ou en famille afin de partager des instants inoubliables (piscine chauffée, cuisine d'été, terrain de boules, balançoires). Ils y habitent désormais toute l'année et ouvriront d'avril à octobre si la météo le permet.

en savoir + www.lemoulinducour.jimdo.com

PROJET ESCALADE

Lors du conseil municipal du 14 septembre 2017, 3 représentants du club MIGMATITE ATTITUDE* d'Annonay ont présenté un projet de via ferrata qu'ils souhaitent déployer sur la commune. Ce club a pour but de promouvoir l'escalade dans la région annonéenne et de former les grimpeurs aux techniques de base pour pratiquer ce sport en autonomie et en toute sécurité.

Les lieux du projet étant identifiés, une réunion avec les propriétaires sera organisée. Il conviendra, ensuite, d'établir des conventions entre Annonay Rhône Agglo qui détient la compétence tourisme et les propriétaires.

*la migmatite est une variété de granit présente dans le Val d'Ay.

Déléguée et présidente du tourisme

L'office de tourisme dont dépend maintenant la commune est celui d'Annonay sous la marque Ardèche Grand Air. Sous statut d'EPIC (Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial), il est rattaché à la collectivité Annonay Rhône Agglo, pôle développement et attractivité du territoire. Depuis 2014, il englobe la gestion du territoire d'Annonay ainsi que celui de Vivarhône.



Depuis la fusion au 1^{er} janvier 2017, Ardoix et Quintenas s'additionnent à ce nouveau territoire.

Sylvie BONNET, maire de notre commune, cumule depuis, la fonction de déléguée au tourisme au conseil communautaire et celle de présidente de l'Office de Tourisme.

Cette dernière fonction consiste

à mettre en oeuvre la stratégie touristique du territoire des 29 communes en binôme avec le directeur de l'Office, M. Alexandre DIAZ. Elle a également un rôle de représentation publique.

L'équipe installée place des Cordeliers est composée de 4 salariés permanents, renforcée par 2 salariés saisonniers en période estivale.

ASSISTANTES MATERNELLES

Aurore, Marie-Agnès et Elodie sont assistantes maternelles agréées et formées dans le domaine de la petite enfance. Elles accueillent vos enfants à leur domicile dans une maison aménagée et sécurisée avec un grand espace de jeux extérieurs. Elles proposent toutes sortes d'activités d'éveil en fonction de l'âge et chaque enfant dispose d'une chambre individuelle lors de la sieste.

Vous pouvez leur confier vos bébés ainsi que vos enfants scolarisés sur Ardoix. Elles s'adaptent aux demandes des familles en personnalisant l'accueil.

N'hésitez pas à les contacter pour plus d'informations !

Aurore BEAU
590 ch. croix de Cormes

06 61 51 99 40



Marie-Agnès BENASSY
125 route du St Joseph

04 75 34 40 03



Elodie ASTIC
120 ch. de la Noyère

06 77 01 84 13

ARRÊT DES TAP

Le conseil municipal, après concertation le 4 juillet avec l'équipe enseignante de l'école publique Picamiro et les parents d'élèves, a demandé le retour à la semaine de 4 jours comme le permet le décret n°2017-1108 du 27 juin 2017 ainsi que la suppression des TAP (temps d'activités péri-scolaires) à compter de la rentrée 2017.

Une nouvelle salle pour les jeunes



Les clés du nouveau local, situé 5 place du Grand Champ, destiné aux jeunes de la commune ont été remises le 13 février 2017.



La commune a pris à sa charge la mise aux normes électriques et l'achat des matériaux que les jeunes ont utilisés pour rafraîchir la salle.

Les horaires d'ouverture sont : le vendredi de 19h à 24h, le samedi de 14h à 24 h et le dimanche

de 14h à 19h. (l'après midi en semaine de 14h à 19h pendant les vacances scolaires).

L'espace n'est pas très grand mais les jeunes sont satisfaits d'avoir un lieu pour se rencontrer, lieu qu'ils ont agencé eux-mêmes suivant leurs goûts.



MICRO CRÈCHE LES LOULOUS

La micro crèche est une structure d'accueil pour tous les enfants âgés de deux mois et demi à six ans, installée au centre du village d'Ardoix.

5 professionnelles de la petite enfance, sont prêtes à accueillir vos loulous du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30, dans des locaux de 135m² construits en 2014 et adaptés au quotidien des enfants.

Elles peuvent répondre aux attentes de vos enfants pour seulement quelques heures ou pour plusieurs jours par semaine selon vos besoins et les disponibilités.

Les journées sont rythmées par des alternances de temps collectifs et de temps individuels pour permettre à chaque enfant de trouver sa place.

DU NOUVEAU À LA CANTINE

La commission cantine et la municipalité se sont réunies pour trouver des solutions afin de pallier au nombre croissant d'enfants et au bruit que cela génère.

Pendant tout le mois de juin 2017 plusieurs tests ont été faits dans le but de trouver une organisation optimale. En septembre, deux services permettent aux plus petits de manger en premier et en toute tranquillité. Les plus grands les rejoignent 15 minutes plus tard après s'être aérés. Il a donc fallu occuper le local des anciens, libéré au profit du local voisin.

le permis piéton en poche

Les élèves de CE2, CM1 et CM2 de l'école publique Picamiro et de l'école privée l'Ardoise d'écolier, soit 75 enfants, ont répondu, le jeudi matin 30 mars 2017, à 12 questions afin d'obtenir le « permis piéton ».



Pour chaque question, l'élève devait choisir la bonne réponse en cochant la case A B ou C. Exemples de questions :

Quel type de panneau désigne un danger ?

- A - un panneau rond à bord rouge
- B - un panneau triangulaire à bord rouge
- C - un panneau carré à bord bleu

Une voiture arrive au moment où tu dois traverser sur un passage piétons sans feux

- A - tu traverses car elle doit s'arrêter
- B - tu la laisses passer et tu traverses ensuite
- C - tu cours pour traverser

Un Pedibus, c'est

- A - un car scolaire
- B - une histoire sur les transports
- C - un groupe d'enfants qui se déplacent à pied vers l'école

L'après midi même, à la salle des fêtes, 2 gendarmes de Sattillieu, qui avaient procédé à la correction des questionnaires, leur ont délivré le fameux permis, en présence des 3 ensei-

gnantes et de 2 membres du conseil municipal.

Après la distribution, chacun a pu savourer un verre de jus de fruits et une brioche, offerts par la municipalité.

école publique

Picamiro

L'école accueille 70 élèves
répartis en 3 classes

Equipe éducative :

Jean-Pierre FRETTE : enseignant (TPS-PS-MS)

Céline BOUDET : enseignante de la classe de GS-CP, directrice

Jessica MARON : enseignante de la classe des CE1-CE2-CM1-CM2

Christelle FOMBONNE : enseignante des classes de GS-CP et CE1-CE2-CM1-CM2
(complément temps partiels Mme BOUDET et Mme MARON)

L'enseignement de l'anglais est assuré dans les classes de cycle 2 et de cycle 3 par les enseignantes.

Pascale BEOLET, Charline FELICIEN, Karole BETTON : ATSEM, garderie, cantine

Thomas LIABEUF : intervenant en musique

Guillaume RONZON (maître spécialisé) et Céline BOISSON (psychologue scolaire)
accompagnent les élèves en difficulté

Visite du Musée Canson



découverte de l'éscrime

Raidillon USEP - Tir à l'arc - Orientation - Golf



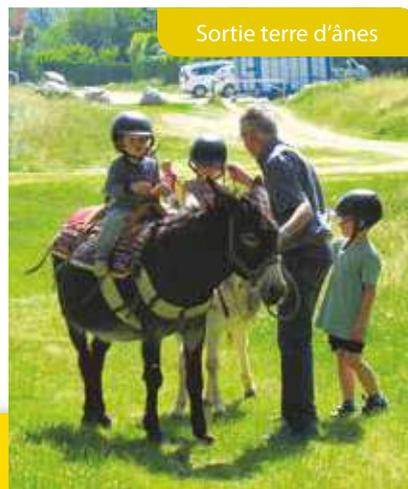
Sytrad - Centre revalorisation St Barthélémy de Vals



Prévention routière - Permis vélo et piétons



Sortie terre d'ânes



Sortie Ferme tiallou



Classe découverte Vercors - Spéléologie



EN SAVOIR 

CélineBOUDET,
directrice

04 75 34 50 24 - ecole.picamiro@orange.fr
160 rue de l'école publique - Grand Champ

Horaires : 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30
Garderie de 7h30 à 8h20 et de 16h30 à 18h
Cantine : La Régalade des p'tites bouches

école catholique

L'Ardoise d'écotier

5 classes
100 élèves inscrits
4 jours

7 ENSEIGNANTES

Emmanuelle GAGNERE
Beatrice GOIN
Nelly FORT (directrice)
Annick RICHARD
Elodie RUZAFI
Virginie SAHMAN
Estelle CHALLEAT



Astronomie à St Etienne

Le personnel éducatif et de service :
Simone, Muriel, Virginie, Maryse et Nadine

Des intervenants :
Thomas en musique
Estelle en anglais
Amélie en danse



Spectacle des 3 chardons



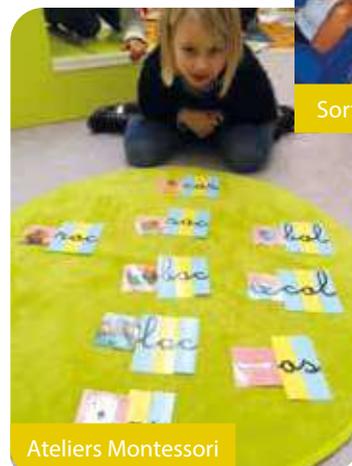
Indians Vallée

Des projets
et des **découvertes**



Sortie au planétarium

Création d'une comédie musicale



Ateliers Montessori





Notre école catholique est un lieu d'apprentissage
où chacun peut s'épanouir et vivre en harmonie avec les autres

Olympiades



Journée de la fraternité



Les talents



Ski à Burdignes



Des moments
 de **partage**
 et de **solidarité**

Bol de riz



Des moments
sportifs

Ardéchoise



EN SAVOIR

Nelly FORT, directrice
 04 75 34 46 89 et 04 75 34 42 46
 40 rue du Théâtre - ecoleardois07@gmail.com

Horaires : 8h30 - 11h45 et 13h15 - 16h15
 Garderie : 7h30 - 8h20 et 16h20 - 18h
 Cantine : La Régalade des p'tites bouches



bb

Classes en 7

Rose LIBAT, Sacha GAILLARDS, Mathéo BIENNIER, Paul BOUCHET, Elias BOUTELOUP



70 ans



20 ans

Clémentine GRANGE, Victoria MEISSAT, Joséphine DUCLOT, Benoît MEISSAT, Nathan DESRUOL



Martine COULAUD, Chantal MAISONNIAL, Michelle MARIE DIT ASSE, Josette FOREL, Annie BAYLE, Françoise TARAVELLO, Eliane LESTRAS, Yolande DOREL, Françoise BRION, Eliane VERNET, Michel COULAUD, Jacques VEYRIER, Bruno LAURENT, Roger MAURIS, Gilbert CHAMBON, Alain ASTIC, Maurice BAYLE

60 ans





Cassandra FONTANET-DURAND, Elise DEYGAS, Maya BETTON, Camille BRET, Audrey FOREL, Elisa MOURIER, Rose MONCHALIN, Kevin CLEMENSON, Léane MICOULET, Antoine GAUTHIER, Enzo BRUNEL, Léa KHEM, Melvin RAVINEL

10 ans

Pierette COSTE-CHAREYRE, Henri BIENNIER, Reine GERMAIN, Roger ACHOUR, Paulette VERNET, Maurice BLANCHET, Yvette BAYLE, René COSTE-CHAREYRE, Denise FONTANEL

40 ans



Fabienne VACHIER DOMINGO, Mathilde GIBELIN, Guillaume BROLLES, Karine ROS-SIGNOL, Sylvia BIENNIER, Damien BOUDET, David BETTON, Damien MOUSSET, Christian MICOULET, Cyril VERNET



Marc GRANGE, Valérie BAYLE, Harry COUKAN, Gilbert CROS, Emmanuelle ROUMEZY-FANGET, Daniel DESRUOL, Colette BRUNEL-MEYNET, William FAURIE

50 ans

Julien BIENNIER, Emilie CROS, Damien REYNAUD

30 ans



Association Communale

de Chasse

Acca

EN SAVOIR +

Franck BLANCHET, Président

Vice Président : MICOULET Christian
Trésorier : FLOURY Jean-Pierre
Adjoint : BADEL Fabrice
Secrétaire : RANCONY Tony
Adjoint : RACAMIER Mathieu

La saison a débuté avec une sécheresse historique qui n'a pas été propère à la pratique de la chasse.

La faune sauvage a beaucoup souffert par le manque d'eau et de nourriture. Le petit gibier est toujours en diminution, malgré les prélèvements raisonnés. L'espace naturel lui est de moins en moins favorable. Le grand gibier, quant à lui, est en prolifération à cause de l'environnement qui se ferme et devient inaccessible à l'homme (buissons). La pyrale du buis modifie leur lieu de refuge. Nous, chasseurs, devons être très vigilants sur la régulation de l'espèce sanglier, afin que les dégâts ne dépassent pas la tolérance du travail de nos agriculteurs.

Cantine scolaire

La régalade des petites bouches

Cette association a été créée le 13 août 2013. Elle assure un service de restauration scolaire au bénéfice des enfants, des enseignants, et des intervenants des 2 écoles. La mairie met à disposition des locaux fonctionnels, et conformes aux normes d'hygiène et sécurité ; elle rémunère le personnel et assure les frais de fonctionnement. L'association est chargée de vendre les tickets (au prix de 4 € depuis cette dernière rentrée scolaire), des relations avec la mairie, les écoles, les parents, et le fournisseur de repas. Depuis le mois de septembre, les repas sont fournis par le restaurant La Truffolie de Saint Alban d'Ay ce qui a provoqué quelques changements.

En effet, deux services sont organisés chaque jour afin de permettre aux enfants de profiter d'une petite récréation. Les menus ont également été modifiés. **Afin d'éviter le gaspillage et permettre au restaurateur de s'organiser plus facilement, les parents doivent maintenant inscrire leurs enfants le vendredi pour la semaine suivante.**

L'assemblée générale a eu lieu le 3 octobre et un nouveau bureau a été élu. Il est composé de parents d'élèves des deux écoles et du personnel d'encadrement.

EN SAVOIR +

Ludovic MONTUSCLAT,
Président

Vice- Présidente : Angélique SUCHIER
Trésorière : Carine CLEMENSON
Trésorière adjointe : Amandine DELSANTI
Secrétaire : Elisa LAFOURCADE
Secrétaire adjointe : Christelle VALLON

Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique

Association de l'école privée

Ogec

Au sein de l'école, l'équipe de l'OGEC a pour mission de gérer les finances de l'école. Notre première mission est d'entretenir les bâtiments scolaires .En plus des charges fixes (telles que l'électricité, l'eau, les taxes et les loyers...), nous devons entretenir les bâtiments scolaires. Pour nous aider, nous avons la chance d'avoir une commission travaux composée de papas bricoleurs et dirigée par Cyril POULENARD depuis 2 ans. Les gros travaux de cette année se sont concentrés sur l'accessibilité avec la création d'une rampe et la création de toilettes handicapées dans la salle de la garderie. Merci à eux pour leur travail tout au long de l'année !

Nous sommes aussi employeurs du personnel non enseignant (intervenant Anglais, AVS). Les cours d'Anglais sont toujours d'actualité au sein de l'école. Cette année, après Mme GIRAUD ,c'est Mme CHALLEAT, embauchée par l'OGEC grâce au soutien financier de la Mairie, qui en assure les cours. Une intervenante bien connue et appréciée des enfants car elle est également la maîtresse des petites/moyennes sections maternelles le lundi. Notre OGEC emploie cette année une AVS, Nadine LE PRADO. Elle accompagne 3 élèves dans leur scolarité.

L'OGEC est entouré de nombreuses personnes. En effet, lors de notre dernière Assemblée Générale qui a eu lieu le vendredi 20 octobre, étaient présents les membres des bureaux APEL/OGEC, des parents d'élèves, le Père Manoha, représentant de la paroisse, deux représentantes de la commission scolaire de la Mairie, une représentante de l'APEL Départementale, Mme PONSON, représentante de la tutelle St Joseph, la Directrice de l'école Nelly FORT et son équipe éducative.

Toutes ces personnes, indispensables à la vie de l'école, travaillent en partenariat avec la DDEC (Direction Diocésaine des Écoles Catholiques), l'association Vallon des Pins (propriétaire du bâtiment des primaires), et l'association AEPPECA (propriétaire du bâtiment des maternelles).



Nous remercions Madame le Maire ainsi que les représentants de la mairie pour leur soutien humain et financier qui est indispensable à notre école. La mairie gère et finance les contrats de Virginie BADEL, Simone DESBOS et Murielle ANÈRE. Ces personnes assurent une aide précieuse dans les classes, à la garderie et à la cantine.

EN SAVOIR 

Aurélié GAUTHIER, Présidente

Nous remercions également Valérie PEREZ et Vanessa BERTRAND, nos 2 trésorières qui quittent le bureau cette année.

Secrétaire : Nathalie GARD
Trésorière : Adeline MECHLING

Association de parents d'élèves

de l'école privée Ardoise d'écolier



L'APEL, association des parents d'élèves de l'école privée, a un rôle d'accueil et d'information auprès des nouveaux parents.

Elle est, cette année, composée de 9 membres et se réunit régulièrement aux côtés de l'OGEC afin de réfléchir à de nouveaux projets pour l'école. Elle représente les parents d'élèves auprès du corps enseignant et tente de répondre au mieux aux attentes de chacun en faisant le lien entre parents et maîtresses.

Elle a pour but de contribuer à la vie de l'école par le financement de diverses activités en lien direct avec les enfants (différentes activités, spectacles et sorties scolaires) et l'achat de matériel informatique et multimédia pour l'école. Cette année, l'APEL va financer une partie du voyage des CM à Paris fin juin 2018.

Pour obtenir ce financement, l'APEL organise plusieurs manifestations tout au long de l'année scolaire et pour cela met en place des commissions (une commission pour chaque manifestation) qui sont autonomes. Cette auto-gestion des commissions permet d'en avoir plusieurs. Ce fonctionnement demande du temps et de l'investissement de la part des parents mais contribue à renforcer les liens entre eux hors cadre scolaire ; ceci au travers de l'organisation et la préparation des manifestations. Cela maintient un dynamisme des parents d'élèves. C'est également primordial pour conserver un confort financier pour les familles lors des sorties ou activités des enfants. La majorité des familles s'investit dans ces commissions et c'est la grande force de notre école. Un immense merci s'impose à tous ces parents pour leur investissement et leur implication.

LOTO

Le dimanche 28 janvier 2018 aura lieu notre traditionnel loto organisé par 9 parents sous la direction de Laure SEGURA. Nous espérons vous voir nombreux ce jour-là pour gagner de nombreux et jolis lots ; ceci dans la bonne humeur ! Comme chaque année, une garderie est offerte pour les enfants les plus jeunes.



MATINEE BOUDIN CAILLETES

Le 19 novembre dernier s'est déroulée la matinée boudin caillettes avec cette année en plus des saucisses au Gène. Daniel BIENNIER et son équipe de 15 parents ont encore une fois ravi nos papilles. Merci aux familles et personnes extérieures à l'école d'avoir participé à cette journée.



LA RANDOISIENNE



Le 6 mai 2018 aura lieu, comme chaque premier dimanche de mai, notre Randoisienne : randonnée pédestre et VTT avec 2 parcours VTT et plusieurs parcours pédestres dont un spécial enfants, on ne peut plus ludique, avec son lot de jeux, surprises et activités tout au long du parcours.

Elodie DUMAS et son équipe de 22 parents vous attendront au départ et à l'arrivée avec l'assiette gourmande très appréciée de tous.

PÉTANQUE A CORMES

Pour clôturer l'année en beauté, Harmke LINDEBOOM avec son dynamisme et sa troupe de 11 parents organisent comme chaque année à Cormes la fête de Cormes le 1er juillet 2018. Un concours de pétanque a lieu après la célébration de la messe et pour finir la journée, tout le monde partage un repas composé de la traditionnelle tomme en salade. Un grand merci à toute la population d'Ardoix qui se rend toujours aussi nombreuse à cette fête très conviviale ; nous vous y donnons rendez-vous encore cette année avec le soleil !



A la fin de l'année scolaire, les bureaux APEL-OGEC offrent un apéritif pour remercier le corps enseignant ainsi que les parents pour leur investissement tout au long de l'année...

COMMISSION TRAVAUX

Sans oublier une commission qui est primordiale pour notre école : celle des papas bricoleurs qui tout au long de l'année assurent l'entretien de l'école et effectuent différents travaux. Heureusement que Cyril POULENARD et son armée d'une dizaine de parents sont là !! Un immense merci à eux aussi.

Le concours de pétanque qui avait eu lieu début juin 2017 ne sera pas reconduit cette année .

EN SAVOIR

Céline DUMONT
Présidente
apel.ardoix@gmail.com

Trésorière : Laure SEGURA
Secrétaire : Stéphanie SAINTSORNY
Membres : Adeline COULAUD, Elodie DUMAS, Séverine FAURE, Nadine GOIN, Aurélie HILAIRE et Guylène PANAYE.

association de parents d'élèves

de l'école publique Picamiro

Sou des écoles

Le Sou des Écoles est une association de loi 1901 à but non Lucratif, gérée par des parents d'élèves bénévoles, dynamiques et motivés. C'est un lien entre les parents et l'équipe enseignante.

Le Sou des Écoles a pour but premier de financer les projets d'école, qu'ils soient culturels, sportifs ou éducatifs (sorties USEP, intervenants extérieurs, voyages scolaires...). Le financement se fait grâce aux différentes manifestations organisées tout au long de l'année par les parents d'élèves et les membres du bureau mais aussi grâce aux différentes subventions extérieures (municipalité et contribution des familles).

Le Sou des écoles est aussi un moyen de créer des liens entre les parents d'enfants scolarisés à l'école Picamiro. En effet, les parents se retrouvent lors des manifestations ou des commissions préparatoires dans une ambiance amicale et chaleureuse.

Le Sou remercie toutes les personnes investies dans l'association (parents d'élèves, commerçants, municipalité), mais nous tenons à rappeler que la participation de chacun est importante pour la pérennité du Sou.

Comme l'année dernière, le marathon des manifestations a débuté avec la course nature La Picamiro ; ont suivi la gardiane de taureau au mois de décembre ainsi que le marché de Noël qui a clôturé l'année 2017. 2018 commencera avec la croziflette en février, les moules / frites en mars, l'incontournable marché aux fleurs en mai et la fête de l'école pour terminer l'année scolaire.



Une concert se déroulera le vendredi 1^{er} juin 2018 sous la mairie. La soirée débutera par une dégustation de bières artisanales et locales à 19h. A 21h le groupe Latmen proposera des compositions françaises pour le plaisir de tous..

Les membres du bureau sont à votre disposition pour toutes demandes de renseignements ou suggestions pour une nouvelle manifestation qui remplacera la course nature.

Vous pouvez également poser vos questions et faire passer vos suggestions par le biais de la boîte aux lettres du Sou. Rejoignez le Sou, nous avons besoin de vous !

EN SAVOIR

Thomas DELSANTI, Président
sou.ecole.picamiro@gmail.com

Vice-président : Christophe RANCHET
Trésorière : Laure AMMARI - Vice-trésorière : Virginie FAYARD
Secrétaire : Caroline FIORE - Vice-secrétaires : Céline COTTE et Laetitia BRENA

Coup de Cœur 07

Nous allons fêter nos 4 ans. Déjà 4 ans, comme le temps passe vite !

Toute l'équipe de Coup De Cœur 07 se porte bien. Sur l'année 2017, nous avons reversé 2200 € à l'association AL-BEC et 3000 € à l'association ALYSEM. Le bilan de ces 4 années passées est très positif. Nous sommes fiers de vous annoncer que nous avons déjà reversé 19000 € depuis le début de l'aventure à différentes associations. Et nous ne comptons pas nous en arrêter là.

Le 3 mars 2018, Coup De Cœur 07 se diversifie et organise une soirée avec Absolu Théâtre ; au programme : jonglerie, magie et humour ! Cette soirée sera au profit de l'association Vivre aux Éclats.

Cette dernière présente des Clowns professionnels qui interviennent auprès des enfants hospitalisés afin de les faire rire, de leur faire oublier leur quotidien bien trop souvent douloureux.



De plus, au mois d'octobre, un week-end théâtral (dates pas encore définies) avec la troupe Antibiotic sera organisé au profit de l'association Des Grains de Soleil, créée pour deux adolescents ainsi qu'un enfant de deux ans et demi, atteints de maladies génétiques rares.

Le petit Renaud Bouvier de Boulieu-lès-Annonay a besoin de matériel adapté à son handicap (poussette, fauteuil roulant, adaptation de la voiture, déménagement dans une autre maison plain pied etc.....). Cependant, tout ceci coûte très cher et n'est pas pris en charge en totalité par les organismes sociaux.

Nous comptons donc sur vous pour continuer à nous soutenir lors de nos manifestations. Nous tenons, également, à remercier l'école privée pour avoir eu la gentillesse de nous choisir une nouvelle fois pour son opération Bol de Riz, la municipalité, la presse, et tous nos partenaires ainsi que nos donateurs.

Enfin, Coup De Cœur 07 vous dit merci, merci, mille fois.

N'hésitez pas à parler de nous autour de vous !

EN SAVOIR 

Béatrice RISSOAN,
Présidente
coupdecœur07@gmail.com
04 75 32 06 22
coupdecœur07.wix.com/association

Cathy DESFONDS, Valérie FEASSON, Eric TARDY, Sylvie CORTÉSI, Isabelle ARCHIER, Béatrice RISSOAN, Chrystel POIX, Eliane LESTRAS, Nadine GOIN, Annie BAYLE (absente sur la photo)

Union Sportive

du Val d'Ay

USVA

L'U.S. VAL D'AY, pour sa 7^{ème} saison, compte au 30 octobre, 287 licenciés pour 2017/2018 : 55 à Ardoix , 26 à Préaux, 31 à Quintenas, 46 à Satillieu, 72 à St Romain d'Ay.

Le club totalise : 2 joueuses et 92 joueurs en foot d'animation (catégorie U6 nés en 2012 à U11 nés en 2007), 29 joueurs U12/U13 (2006/2005), 12 joueurs et 3 joueuses U14/U15 (2004/2003), 24 joueurs U16/U17 (2002/2001).

Les seniors sont composés de 11 U18/ U19 (2000-1999), 4 joueurs U20, 34 joueurs SENIORS, 25 joueurs vétérans/loisirs, 31 dirigeants/dirigeantes, 9 éducateurs (hommes/femmes), 3 arbitres.

Le comité directeur est composé de 19 membres avec l'arrivée de nouvelles personnes : Océane DUMOND, Béatrice REVIRAND, Benoît MAISONNASSE, Rémi ROCHE, Grégory MARRON, sans oublier les nombreux bénévoles présents tout au long de la saison sportive (buvette, entretien terrain, fêtes,...).

L'équipe seniors1, 1 équipe U15 et 1 équipe U17 jouent au plus haut niveau du district Drôme Ardèche (Excellence et Elite).

Pour les jeunes des catégories U15 et U17, cette année le club est en entente avec le club de Sarras/Saint-Vallier car nos équipes étaient trop juste en effectif pour ces catégories et pour leur permettre d'évoluer chacune dans son niveau sportif souhaité.

Les entraînements et les matchs se déroulent en alternance respectivement sur les terrains du stade Jean Kerlidou de Satillieu, du stade Louis Clusel à Brénieux et du stade Paul Sotton de Préaux.

ANIMATIONS 2017

- 17 avril 2017 : **Randonnée pédestre et VTT** la Coqu'in s'est déroulée le lundi de Pâques et a réuni 2008 participants dont 1508 marcheurs et 500 VTTistes. - 23 avril 2017 : **Inauguration du stade de Préaux** renommé en l'hommage de Paul Sotton en présence de la famille et des élus. - 24 juin 2017 : **Tournoi au stade de Satillieu**, en mémoire de Paul MOTTIN, jeune joueur disparu du Val d'Ay, organisé par l'association Le Petit Prince - 5 août 2017 : **Concours de pétanque au boulodrome de Satillieu**, qui a réuni 92 doublettes. - 1^{er} octobre 2017 : **Journée de présentation des équipes** avec prises de photos par équipe pour le calendrier 2018, a eu lieu le dimanche sur la journée. Un cadeau était remis à chaque jeune joueur : 1 sac à chaussures offert par l'association Le Petit Prince. La journée a connu un réel succès et s'est poursuivi par un match des seniors 1 et 2 l'après-midi. Remise d'un chèque par le crédit agricole pour le défibrillateur sur le stade de Brénieux. - 20 octobre 2017 : **Sortie au stade Geoffroy Guichard** pour la rencontre match AS ST.ETIENNE / MONTPELLIER, qui a réuni 105 personnes. - Novembre/Décembre 2017 : **Vente de calendriers 2018**, à l'effigie et photos du club. - Novembre/Décembre 2017 : **Vente de St Joseph 2016** rouge et blanc pendant la période, aux couleurs du Club, disponible pour les fêtes de fin d'année - Décembre 2017 : **Arbre de Noël avec remise du maillot au nom du club aux joueurs**, lieu et date à déterminer.

ANIMATIONS 2018 - A RETENIR

Lundi 2 avril 2018 : **20^{ème} Anniversaire de la Coq' In** lundi de Pâques, départ salle des fêtes de St Romain Randonnée pédestre et VTT. - Fin mai/mi-juin 2018 : **Assemblée Générale** (lieu et date à déterminer). - Dernier week-end de juin 2018 : **Tournoi Paul Mottin** avec l'association Le Petit Prince. - Samedi 4 août 2018 **Concours de pétanque au boulodrome de Satillieu**. - Vacances Toussaint 2018 : **Sortie au stade Geoffroy-Guichard** pour assister à un match de l'ASSE. - Tout au long de la saison 2017/2018 : Tournois dans les diverses catégories.

AVIS DE RECHERCHE

L'USVA recherche : **des éducateurs** pour entraîner les différentes catégories du club, formation payée par le club. **des arbitres jeunes**, formation payée par le club. **des personnes bénévoles** (parents, joueurs, supporters, ...) pour prendre des responsabilités (travaux, terrains, buvettes, fêtes,...) ou donner un coup de main ponctuel. **des volontaires pour intégrer les commissions d'animation du club**.



JOURNÉE DE PRÉSENTATION DES ÉQUIPES LE 1/10/2017



ARBITRES DU CLUB



EDUCATEURS 2017-2018



COMITE DIRECTEUR

EN SAVOIR 

Sandrine PERRIER
et Philippe DEYGAS
Co-présidents

Contact :
Benjamin BOURNAC
06 25 05 69 98
us-val-day-550632@lrafoot.org
www.usvalday.fr
Facebook : #US Val D'Ay

Vice-Président administratif : Thierry FANGET - Vice-Président technique : Vincent REVIRAND - Vice-Président sportif : Gérard FOGERON - Secrétaire : André FRÉRY - Secrétaire adjoint : Michel BAILLE - Trésorier : Jean Pierre CHATEIGNER - Représentants Commissions (fêtes, emploi, travaux, sponsors.....) : Isabelle MARMEY, Océane DUMONT, Damien MOUSSET, Laurent VIGOUROUX, André TEIL, LECOQ Fabien, DIORE Charles Henri, Vincent DODET

Centre d'incendie et de secours

Le Centre d'Incendie et de Secours compte au 1^{er} janvier 2018 15 sapeurs-pompiers dont un infirmier, nous avons la possibilité d'aller jusqu'à 24 sur les 3 dates désormais proposées par le SDIS (février, juillet et octobre). Nous allons incorporer prochainement 2 nouveaux sapeurs-pompiers.

Je profite de cette occasion pour lancer un appel aux personnes intéressées pour intégrer notre effectif : si vous avez entre 16 et 35 ans, vous pouvez me contacter (06 24 74 70 65) afin que je vous explique le fonctionnement et la vie de notre centre, nous remplirons ensemble par la suite les différentes formalités administratives et techniques liées à votre future incorporation.

Le CIS, cette année encore a effectué plus d'une soixantaine de sortie annuelle, principalement des secours à personnes (environ 80%, soit presque 4 interventions sur 5), puis les sorties pour feux de forêts ou urbains (8%) puis viennent les sorties préventives (service sécurité ou préventif feu de forêt) (7% cette année) enfin arrivent les sorties pour inondations ou destruction d'insectes (à peine 5%); il est toutefois à noter que si nous avons peu participé aux préventifs feux de forêts Ardéchois (2 sollicitations), nous avons toutefois candidatés pour partir en renforts hors département notamment en Corse, et pour 1 pompier participé au renfort dans les Bouches du Rhône.



Distinctions remises lors de notre Sainte Barbe le 18 novembre 2017 :

- Formation culture Sapeur Pompier et formation prompt secours : GACHE Fabien
- Formation équipier feux de forêt (FDF1) : BATTANDIER Chloé
- Formations d' équipier secours à personne, 3SM module urgence, 3SM tronc commun sécurité civile, 3SM présentation EAD-SP, FMPA protocole infirmier soin d'urgence : BONNET Nicolas
- Formation de référent logiciel ESCORT du centre : BUFFAT Cédric
- Formation de référent ANTARES du centre :
 - BOBICHON Gilles
 - DEYGAS Didier
 - POULENARD Antonin
- Formation de chef d'agrès 1 équipe :
 - BOUCHET Pascal
 - BUFFAT Cédric
 - MURET Eric
- Formation équipier de Sapeur pompier Volontaire (FI été sur 5 semaines) et CNPE type 1 : FOSSE Tiffany
- Formation culture Sapeur Pompier : CABUS Jean-Michel
- Passage au galon de laine rouge (1^{er} classe) :
 - BATTANDIER Chloé
 - FOSSE Tiffany

Sport et Loisirs

ARTS PLASTIQUES

Les ateliers d'arts plastiques animés par Roselyne Franzin-Coupreau ne sont plus à présenter. Elle fait le plein à chaque vacance, toujours avec de nouvelles idées hautes en couleurs. Parfois en volume, parfois suspendues, parfois petites, parfois grandes, vous pouvez souvent découvrir leur création dans le hall de la bibliothèque.



HIP HOP MODERN FUSION

Voici la 2^{ème} année que cette activité est proposée, animée par Stéphanie GARCIA, professeur de danse. Chaque mercredi après-midi, 3 groupes d'enfants de 3 à 11 ans se succèdent dans la salle du local boule, afin de respecter les âges et le niveau de psychomotricité de chacun. Stéphanie leur apprend avec pédagogie et respect de leur corps, les bases de la danse modern'jazz tout en adaptant des tendances plus actuelles ou inspirées de danses du monde, d'où le nom modern'fusion. Une porte ouverte pour les parents aura lieu en février, et un spectacle sera présenté le 12 juin. N'hésitez pas à venir découvrir cette discipline ludique, créative et sportive !

Cette activité est aussi proposée ponctuellement pendant les vacances scolaires.



SORTIE VTT

Aux vacances de la Toussaint, quelques enfants ont retrouvé Enrique FERRER, notre animateur de montagne, pour une sortie en VTT dans les chemins de Roiffieux. Épuisés mais tellement ravis, ces jeunes en redemandent et sont prêts à remonter sur le vélo au printemps pour découvrir de nouveaux parcours. Activité ouverte aux enfants à partir de 8 ans. Location de matériel possible.

LOISIRS CRÉATIFS



Les adhérentes de l'atelier loisirs créatifs ont proposé le 17/06 une journée Amitié autour du fil. C'est avec un pique-nique tiré du sac qu'une trentaine de personnes est venue partager ses ouvrages : tricot, point de croix, boutis, dentelles, broderie, crochet, canevas, couture...un moment convivial qui sera sans doute reproposé en 2018. En attendant les adhérentes se retrouvent chaque lundi après-midi et jeudi soir à la salle des associations.

CIRQUE

Suite à une demande de familles ardoisiennes, nous nous sommes lancés dans l'aventure du cirque cette année. Et nous ne sommes pas déçus : le cours des 6-12 ans affiche complet et les 4-5 ans sont une dizaine à se retrouver chaque mercredi matin avec Patoche.



Clown dans l'âme, c'est toujours dans le rire, la bonne humeur et l'humour qu'il leur faire découvrir de nombreux aspects du cirque. Ateliers de jonglage, d'équilibre, d'adresse, de portée.... s'enchaînent et ne cessent de développer à la fois créativité et habileté chez nos bambins.

GYM TONIQUE - STRONG BY ZUMBA

Cette saison, deux cours de fitness avec Sabrina CHARTIER. Une séance hebdomadaire de gym tonique le vendredi de 18 à 19h, suivie d'1h de Strong by zumba. Mais qu'est-ce-donc ? Il s'agit d'un entraînement haute intensité rythmé par la musique. Qu'est-ce que ça veut dire ? Ça veut dire que bouger en rythme avec la musique vous fait travailler plus dur, et que la musique de STRONG by Zumba® a été synchronisée à chaque mouvement.

En clair, pendant ce cours, au lieu de compter les répétitions, vous bougez en rythme ! Activité ludique et sportive qui plait à 37 adhérentes !

TENNIS DE TABLE

L'activité se poursuit cette année sur un seul groupe le mardi soir. Chacun peut venir jouer de 19h à 21h30/22h en fonction de sa motivation.

MARCHE NORDIQUE

Lors de la saison 2016/2017, des séances bimensuelles ont été organisées au départ d'Ardoix et des communes avoisinantes. Enrique FERRER accompagnateur moyenne montagne a pris plaisir à faire découvrir cette activité proche de la nature. L'activité a été proposée en annuelle cette rentrée 2017, mais n'a pas eu suffisamment d'inscrits pour qu'elle perdure. Toutefois si vous êtes intéressés par des séances ponctuelles, n'hésitez pas à nous le faire savoir !



THÉÂTRE

Activité historique de l'association, animée par Bérénice FOUREL, elle se poursuit sous la même forme que les années précédentes : soit un groupe de 3/6 ans et un groupe de 7/12 ans.

Nouveauté cette année pour le groupe des grands, une demi-heure supplémentaire de cours pour mieux s'amuser et approfondir les techniques théâtrales! Deux spectacles sont proposés durant l'année, rendez-vous le mercredi 13/06 pour applaudir la 2^{ème} représentation des enfants.

YOGA

Le yoga, présent depuis plus de 10 ans désormais sur la commune, toujours animé par François NAVARRO, a lieu les jeudis de 19h à 20h30 à la salle du grand champ. Nous avons commencé cette nouvelle saison avec une trentaine d'inscrits et, comme chaque année, nous accueillons de nouveaux participants, novices ou non, qui trouvent dans ces cours à la fois bien-être et énergie.

PARTENARIAT

L'association est partenaire depuis de longue date avec le centre aquatique Bleu Rive à Saint Vallier. Vous pouvez donc commander par notre intermédiaire des cartes piscine à tarifs réduits. Faites vos demandes par mail à l'association.

BADMINTON - FUTSAL

Depuis plusieurs années déjà, un groupe de filles pour le badminton et de garçons pour le futsal se retrouve à un rythme régulier à la salle Fairplay (YD'sports) d'Ardoix. Un covoiturage au départ d'Ardoix s'organise pour passer un moment à la fois sportif et convivial.



SPORT ET LOISIRS EN FÊTE!

Le 9 juillet, les rues du village se sont animées au son et au rythme de la fanfare de Djacque le notaire qui a su faire fuir la pluie. Ces 3 musiciens, quelque peu loufoques, nous ont fait déambuler dans le village. Ils n'ont pas manqué de porter notre attention sur quelques détails assez drôles que l'on peut rencontrer au détour de nos ruelles. Mais surtout, ils nous ont fait danser sur la place du souvenir : petits et grands, jeunes et vieux, se sont laissé porter par la musique et ont valsé dans un vrai esprit de fête. Infatigables, ils ont ressorti les trompettes lors du repas partagé pour un quizz musical, quelque peu décalé. Un beau moment comme Sport et Loisirs aime vous en proposer.



Le RDV est pris pour la prochaine fête, le samedi 7 juillet, toujours en musique mais avec de la chanson à texte puisque, pour l'occasion, Mam'zelle Lune viendra rencontrer le duo A petits pas. Un concert d'artistes locales qui sauront nous émouvoir, nous faire rire et peut-être, encore une fois, nous faire danser...

EN SAVOIR +

Aurélie DELOCHE,
Présidente,
sportetloisirs.ardoix@gmail.com
#SportEtLoisirsArdoix07290

Vice-présidente : Bénédicte FOREL - Trésorier : Damien HILAIRE - Secrétaire : Aurélie HILAIRE
Membres actifs : BADEL Virginie, DOMINGO VACHIER Fabienne, GAUTHIER Sylvain
JUNIQUE Véronique, PONSON Ludovic, BOUTELOUP Gwladys, BROT Odile

Les zumbettes

L'Association Les Zumbettes propose des cours de zumba adultes et de renforcement musculaire pour cette année 2017/2018, assurés par CHRIS les mercredis à partir de 19h30. Les cours enfants seront reconduits la saison prochaine.



Le bureau remercie la mairie pour le prêt de la salle des fêtes, les adhérents pour leur confiance et CHRIS pour avoir trouvé un créneau dans son emploi du temps.



EN SAVOIR +

Aurore BEAU,
Présidente
zumbettes.07@gmail.com

Vice- Présidente : Chrystelle PATOUILLARD
Trésorière : Vanessa JOURJON
Secrétaire : Marianne COGNET BERNE

Repères Effondrés Aides

Créée en 2012 à l'initiative d'infirmières qualifiées et installée depuis juillet 2017 sur la commune d'Ardoix l'association se veut un lieu de ressource d'enseignements et de réflexion sur tout ce qui touche au deuil récent ou ancien, à la douleur de la perte, d'une personne, d'un état de santé, d'une situation familiale, sociale ou professionnelle...

Association REA

Induisant une perte de repères manifeste et considérable dans la vie quotidienne et indépendamment de toute pathologie psychiatrique. L'aide REA est la restructuration dans la déstructuration qu'occasionne la perte de ce que l'on a aimé comme un fondement de vie.

Le deuil correspond au trouble de l'adaptation : état de détresse et de perturbation émotionnelle, entravant habituellement le fonctionnement et les performances sociales, survenant au cours d'une période d'adaptation à un changement existentiel important ou à un événement stressant. Le facteur de stress peut entraver l'intégrité de l'environnement social du sujet (deuil, expériences de séparation) ou son système global de support social et de valeurs sociales (immigration, statut du réfugié).



Les conscrits

Les classes 2018-2019-2020 des conscrits vous remercient pour votre implication, votre générosité et votre accueil lors de la tournée du mai ainsi que lors de la vente des brioches.

EN SAVOIR 

FOGERON Cyprien,
Président

Vice-président: DESRUOL Nathan.
Trésorier: BONNET Ludovic.
Vice-trésorier: MALSERT Félix.
Secrétaire: PONSON Andréa.
Vice-secrétaire: FOREL Mathieu

Elles vous remercient aussi d'avoir participé à leur vogue annuelle du 16 au 18 Juin 2017 et espèrent vous revoir cette année ! Merci à toutes les personnes qui les ont aidées et leur ont permis de passer d'agréables moments pour toutes leurs manifestations.

Les conscrits vous donnent RDV du 15 au 17 juin pour la vogue annuelle.

Le facteur de stress peut être limité au sujet ou concerner également ses proches ou sa communauté. La prédisposition et les vulnérabilités individuelles jouent un rôle important dans la survenue de ce trouble et de sa symptomatologie ; on admet toutefois que le trouble ne serait pas survenu en l'absence du facteur de stress concerné. Ses manifestations sont variables et comprennent une humeur dépressive, une anxiété, une inquiétude (ou l'association de ces manifestations) un sentiment d'incapacité à faire face, à faire des projets, ou à supporter la situation actuelle, ainsi qu'une certaine altération du fonctionnement quotidien...

Il est vital de s'entendre dire que c'est NORMAL d'avoir mal quand ça fait intimement mal et d'en saisir le processus.

Travail individuel ou en groupes divers

- Mots Contre Maux
- Art-thérapie
- Musicothérapie (en projet)

Formation pour :

- souffrants,
- aidants professionnels santé et sociaux,
- bénévoles,
- associatifs,
- aidants naturels ...

Adhésion annuelle 25€

EN SAVOIR 

Marie Christine MASSEL, Présidente
associationrea2@gmail.com - 06 81 07 12 85
Siège de l'association : 660A rue du Bicentenaire - 07290 ARDOIX
Interventions au local, à domicile ou en institution

Pétanque ardoisienne

Le club de pétanque est affilié à la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal, créée depuis octobre 2014, dépendant du comité de pétanque de l'Ardèche (plus de 4200 licences) et rattaché au secteur d'Annonay (9 clubs pour 483 licences), entame une nouvelle saison qui sera encore très chargée avec la participation aux différents éliminatoires secteur, les championnats départementaux en tête à tête, doublette et tripléte de toutes les catégories, le championnat des clubs vétérans, seniors et jeunes, la coupe de France et bien sûr les concours officiels.

En 2017 le club comptait 43 licences dont 6 seniors féminines, 11 jeunes (à partir de 6 ans). Des entrainements ont également lieu le lundi et jeudi à partir de mars – avril si le temps le permet jusqu'à fin septembre.

BILAN SPORTIF 2017

Participation du club à toutes les éliminatoires du secteur et aux différents fédéraux :

TRIPLETTTE - 11 MARS

A Roiffieux avec 4 équipes : VASSY Fabien , FOULLU Tony , RAVINEL Alain ; DANDRIEUX Pierre, GRENIER Frédéric, MARTIN Frédéric ; GLANDUT Lionel, BLANCHARD Laurent, DE PRETTO Bruno se qualifient pour le fédéral. JULLIEN Ronan, FLOURY Sébastien et VINCENT Anthony

DOUBLETTE - 5 MARS

A Davezieux avec 5 équipes : ARCHIER Kévin et JULLIEN Ronan ; GRENIER Frédéric et DE PRETTO Bruno se qualifient pour le fédéral. MARTIN Frédéric et DANDRIEUX Pierre ; GLANDUT Lionel et BLANCHARD Laurent ; VASSY Fabien, FOULLU Tony se qualifient pour le fédéral

TÊTE À TÊTE - 26 MARS

A Ardoix 12 joueurs (+8) : GRENIER Frédéric, DUHAMEL Claude, ARCHIER Kévin, JOYEUSAZ Mickael, VINCENT Anthony ; FOULLU Tony, BLANCHARD Laurent, JULLIEN Ronan, FLOURY Sébastien, DANDRIEUX Pierre ainsi que VASSY Fabien, GLANDUT Lionel qui se qualifient pour le fédéral.

FÉDÉRAL TRIPLETTTE PROVENÇAL

Participation de Fabien Vassy.

FÉDÉRAL DOUBLETTE

Mixtes à Tournon - 299 équipes engagées (niveau départemental) avec 5 équipes (+1) : ARCHIER Stéphanie, Pierre DANDRIEUX ; GLANDUT Carine, BLANCHARD Laurent ; MAISONNAS Margaux, VASSY Fabien ; CHAPUIS Maelys, DE PRETTO Bruno.

Belle performance de CHAPUIS Mélody et GLANDUT Lionel perdent en 32^{ème}

TRIPLETTTE PROMOTION

2 équipes : FOULLU Tony, ARCHIER Kévin, GLANDUT Lionel et DANDRIEUX Pierre, GRENIER Frédéric MARTIN Frédéric

COTÉ FÉMININ

Fédéral Doublette : CHAPUIS Mélody et MAISONNAS Margaux

Maelys Margaux et Mélody en tripléte perdent en 1/8^{ème} de final dans le froid de coucouron.

Mélody a participé au fédéral tête à tête

COUPE DE FRANCE

Elimination dès le 1^{er} tour face à l'oasis pétanque du Teil.

Une grande majorité des licenciés ont participé à des concours officiels de niveau départemental, régional, national et même international avec de bons résultats obtenus notamment Fabien en 1/8^{ème} de finale au national de St Bonnet le Chateau, Thibault, Lionel et Laurent 1/6^{ème} de finale au national du Puy en Velay, Lionel, Thibault et Léo en 1/8^{ème} du concours B de l'international de Ruoms, Thibault avec deux joueurs de Davézieux vainqueurs du concours B de l'international de Nyons.

CHAMPIONNAT DES CLUBS

Cette année nous avons engagé 3 équipes en Championnat des clubs Senior et 1 en vétéran, l'équipe en 2^{ème} division finit à l'avant dernière place, l'équipe 2 en 3^{ème} division à lutté jusqu'à la dernière journée pour la montée mais s'est inclinée contre Bourg Argental et finissent à la 2^{ème} place et enfin l'équipe 3 dans la même division finit à l'avant dernière place. En ce qui concerne les vétérans ils terminent à la 6^{ème} place.

Outre le résultat ce championnat est un moyen de passer d'agréables journées où la bonne humeur règne.

DU COTÉ DES JEUNES

Thibault vice-champion en tête à tête, champion en doublette et triplète, champion de ligue et participation au championnat de France où il perd en 1/16^{ème} il fait partie de la sélection Ardèche, il a également participé au masters de Ruoms en jeunes demi-finaliste et pour finir il est qualifié pour le dernier tour de zone s'il se qualifie il portera le maillot de l'équipe de France. Un grand bravo et bonne continuation à ce jeune qui porte haut les couleurs de l'école de pétanque du secteur d'Annonay et de la pétanque Ardoisienne et je voudrais également remercier Mickael PESSEAT qui le coach.

Nos jeunes ont également participé aux 10h du comité, coupes de Noël, concours jeunes et pour certains et certaines disputé des concours séniors. Un grand bravo à nos jeunes.

CALENDRIER CONCOURS LICENCIES 2018

3 février 2018 : Triplète - 13h30 - Boulodrome d'Annonay
 24 mars 2018 : Triplète éliminatoire - 13h30 - Ardoix
 10 mai 2018 : Doublette - 13h30 - Ardoix
 23 juin 2018 : Doublette - 13h30 - Ardoix
 14 juillet 2018 : Tête à Tête - 9h00 - Ardoix
 14 juillet 2018 : Doublette Mixtes - 14h30 - Ardoix
 13 Octobre 2018 : Triplète - 13h30 - Boulodrome d'Annonay
 24 novembre 2018 : Triplète - 13h30 - Boulodrome d'Annonay
 2 février 2018 : Triplète - 13h30 - Boulodrome d'Annonay

CONCOURS OFFICIELS

En ce qui concerne les concours officiels, nous en avons organisé 6 (tête à tête, doublette, doublette mixtes ou triplète), qui se déroulent de mars à septembre sur les terrains d'Ardoix et au boulodrome René Garnier d'Annonay l'hiver. Pour information le 5 février 60 triplètes, Le 18 mars 52 doublettes, le 25 mai 46 doublettes, le 24 juin 23 doublettes celui du mois de juillet 30 tête à tête et 34 doublettes mixtes et pour finir 44 triplètes le 25 novembre

Nous profitons de cette page pour remercier tous nos adhérents qui se sont impliqués de près ou de loin dans la réussite des manifestations de l'année écoulée, la mairie d'Ardoix, nos partenaires financiers pour leurs contributions, le comité des fêtes, l'épicerie et la boulangerie pour l'aide logistique. Si vous souhaitez nous rejoindre n'hésitez pas à prendre contact avec un des membres du bureau.

RÉVEILLON 2017 / 2018



Petite nouveauté pour le club qui a organisé le réveillon de la Saint Sylvestre, qui a réuni 75 convives dans une ambiance familiale, nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous ont fait confiance pour cette première.

EN SAVOIR 

Lionel GLANDUT,
 Président - 06 14 84 31 58
 petanque.ardoisienne@laposte.net
 Facebook : #La pétanque Ardoisienne

Secrétaire : Melody CHAUPUIS
 Trésorière : Carine GLANDUT
 Trésorière adjointe : Stéphanie ARCHIER

Association Sportive

Automobile de l'Ay

Asada

Avec deux participations à des épreuves régionales en 2017, et malgré un abandon prématuré au Rallye des Collines Ardéchoises qui se courait les 29 et 30 septembre dernier dans la région de Plats et Alboussière, le bilan de cette courte saison restera positif grâce au très bon résultat d'Eric et Sylvie MURET lors du Rallye Régional du Picodon couru autour de Dieulefit dans la Drôme les 9 et 10 septembre 2017.

Après 10 mois sans compétition (Rallye de l'Ardèche 2016), Eric et Sylvie auront classé leur BMW 318 Compact F2000/14 à la septième place du général et surtout, dans des conditions météo difficiles, sur la troisième marche du podium de leur catégorie alors que le rallye comptait 129 engagés dont pas moins de 21 participants dans la classe très relevée de la BMW. De quoi motiver notre équipage et toute l'équipe d'assistance pour la saison prochaine.

Mais avant d'arrêter un calendrier sportif pour l'année 2018, l'ASADA vous donne d'ores et déjà rendez-vous sur les spéciales du Rallye du Bassin Annonéen organisé par le Nord Ardèche Sport Auto avec comme toujours la participation active de notre association qui contribue au bon déroulement de la spéciale de la Cance. Le 24^{ème} Rallye National du Bassin Annonéen se déroulera du vendredi 27 au samedi 28 avril 2018. Nous vous y attendons nombreux.

EN SAVOIR +

David FANGET, Président
06 43 03 39 33 - davidfanget@laposte.net

Vice-Président : William FAURIE
Trésorier : Eric MURET, trésorier adjoint : Emmanuel MURET
Secrétaire : Boris GARNIER

2017 : année difficile pour Acorcour!

La compagnie théâtrale Acorcour, créée en 1994, est réputée pour sa grande lenteur à monter des spectacles souvent ambitieux et d'une qualité certaine et son inamovible président. Les répétitions ont lieu une fois par semaine le mercredi soir.

Les répétitions de la pièce Toc Toc de Laurent BAFFIE avançaient bien, avec un travail d'acteurs intense, exigeant. Quand on se dit qu'enfin on va pouvoir poser une date de représentation, aïe, nous apprenons que les droits de la pièce sont bloqués pour 3 ans, c'est à dire que nous n'avons pas le droit de jouer... les aléas du théâtre amateur. Forte déception ; en plus, le local que nous occupions à Annonay est mis en vente. Marie Jo PENEL et Morgane RAMEAU nous quittent pour d'autres activités.



EN SAVOIR +

Gabriel CLARARD, Président
acorcourtheatre07.overblog.com

Président : Gabriel CLARARD
Vice présidente : Cécile LAURENT
Secrétaire : Jean-Marc MONCELON
Vice secrétaire : Eve MERPIT
Trésorier : Jean-Pierre CLUZEL
Vice trésorier : Philippe VEYRIER

Heureusement, la mairie d'Ardoix nous propose le local des associations le mercredi soir. Cécile LAURENT, déjà présente pour Toc Toc, et Eve MERPIT nous rejoignent pour un nouveau projet théâtral. C'est donc reparti avec la comédie *Un petit jeu sans conséquence* de Jean DELL et Gérald SIBLEYRAS : Claire et François forment un couple établi depuis 11 ans. Au cours d'un pique-nique à la campagne réunissant tous leurs proches, ils vont prétendre par jeu qu'ils se séparent. Ce qui ne surprend personne à leur grande stupéfaction. Le couple se trouve vite entraîné dans ce petit jeu sans conséquence... Avec Cécile LAURENT, Eve MERPIT, Gabriel CLARARD, Jean-Pierre CLUZEL, Jean Marc MONCELON. - Mise en scène : Gabriel CLARARD - Technique, éclairage : Philippe VEYRIER. Représentation prévue : fin printemps 2018.

Comité des fêtes

LE FOGOT - 11 MARS

Cette année encore, bugnes et vin chaud ont été appréciés par tous autour d'un grand feu, dans une chaude ambiance. Un grand merci aux pompiers.

FETE CHAMPÊTRE - 13 JUILLET

C'est dans la bonne humeur et la convivialité que s'est déroulée la soirée du 13 juillet. 160 repas ont été réalisés par le traiteur Ponsonnet. Tous les présents ont passé un très agréable moment grâce à la retraite aux flambeaux, animée par les Bleuets de Satillieu, au magnifique feu d'artifice offert par la municipalité et au bal organisé par Vernosc Animation.

LA COURSE CYCLISTE - 10 SEPT.

Malgré le froid, de nombreux coureurs ont participé à ce 15^{ème} grand prix d'Ardoix, organisé par Sarras Saint-Vallier. Bravo à tous!

LA CHASSE AUX OEUFS - 15 AVRIL

68 enfants y ont participé. Du plus petit au plus grand, tous ont manifesté un grand enthousiasme pour cette chasse quelque peu originale.

Prévisions 2018

AG : vendredi 19 janvier

Fougot : samedi 10 mars

Chasse aux œufs : samedi 14 avril

Ardéchoise : mercredi 20 juin

Fête champêtre : vendredi 13 juillet

Brocante : dimanche 23 septembre

LA BROCANTE - 24 SEPTEMBRE

C'est sous un soleil radieux que s'est déroulée notre brocante annuelle avec 54 exposants (27 d'Ardoix et 27 venus des villages voisins). Encore un grand merci à tous les bénévoles pour leur aide et leur soutien!

L'ARDECHOISE - 14 JUIN

Bienvenue au moulin d'Ardoix tel était notre thème : une très belle réalisation qui nous a valu le prix spécial du jury. Nous tenons à remercier tous les bénévoles pour leur implication ainsi que le boulanger Pierre Yves et son équipe qui ont réalisé un pain d'exception d'1m 60. Les cyclos de l'Ardèche verte ont pu apprécier.



Préparation de l'Ardéchoise : vendredi 16 février 2018 à la salle des associations à 18 h. Venez nombreux ! Nous avons besoin de bénévoles et de nouvelles idées..

EN SAVOIR +

Annie BAYLE,
Présidente

Vice-Président : Jean-Michel BRUNON
Secrétaire : Laure AMMARI
Trésorière : Chantal SPACIL
Trésorier adjoint : Patrick JACQUELIN
Ardéchoise : Eric CORRE RISSON

La Boule ardoisienne

Cette saison, la société comptait 43 licenciés et 9 sociétaires.

CONCOURS OFFICIELS

<p>25 février 2017 64 T à T challenge Guy Poulenard Concours complet Nouvelle formule en 2 tours : 1^{er} à 9h - 2^{ème} 10h 36 repas Vainqueur : Robin DUVERT (Satillieu)</p>	<p>9 juin 2017 32 doublettes 3^{ème} et 4^{ème} division 26 doublettes Vainqueurs : JuliettePONSONNET et Roland MAIRE (Saint Victor).</p>	<p>19 juin 2017 Vétérans 21 quadrettes sous une chaleur de plomb Vainqueurs : 2 quadrettes ex-æquo : Roger FOREL (Ardoix) TRACOL (St Jeure d'Ay)</p>	<p>8 juillet 2017 64 doublettes 4^{ème} et 3^{ème} division par poule sur 2 sites Ardoix/Quintenas. Ce concours à l'initiative de notre regretté Président a rassemblé 52 doublettes ; après 7 parties de jeu et après une finale acharnée, l'équipe de Thierry CHAPUS et Jean-Luc VERT gagne Luc PERRIN et Mickaël BERT sur le score de 13/10. Le complémentaire du 64 qui se déroulait à Quintenas a vu la victoire d'une équipe de Seyssel (73) amie de Gilles. Merci à tous les bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette journée.</p>
---	--	---	--

CONCOURS SOCIETAIRES 2017

29 avril	coupe Guy Poulenard	20 joueurs	C.VERCASSON ET A.SOUTEYRAS
3 juin	Rencontre Sècheras/ Ardoix	14 joueurs	4 victoires partout - Ardoix vainqueur au goal average
5 juin	coupe du trésorier	18 joueurs	M Faurite, C.Vercasson et J-L. Coulaud
24 juin	Inter-sociétés doté du challenge des commerçants	52 joueurs, 60 repas	Chaleur de plomb puis orage, concours arrêté
2 septembre	7 ^{ème} challenge Alain Watrin	26 joueurs	N.Goin, S. Forel, L. Esposito et G. Meissat - La famille a offert les bouteilles aux vainqueurs et la société un apéritif dînatoire à tous les joueurs.
23 septembre	coupe du président	27 joueurs 33 repas	J. Meissat, N.Goin et S. Forel. - La société a demandé une participation de 10€ par personne pour le repas au restaurant chez Vincendon à Satillieu.



EN SAVOIR +
André SOUTEYRAS, Président

Vice-Président : FLOURY Sébastien - Trésorier : FOREL Stéphane - Secrétaire : SOUTEYRAS Christiane
Membres : MEISSAT Josette, MEISSAT Gérard, CABUS Jean, FOREL Roger, FAURITE Michel, DEGAS Guy et FAURITE Patricia
Responsables vétérans : MEISSAT Gérard, FOREL Roger et SOUTEYRAS André



CARNET DE DEUIL

Après des mois de lutte acharnée contre la maladie, notre président nous a quitté le 7 avril 2017. Il laisse un grand vide dans le monde bouliste et surtout dans notre société où il exerçait avec passion notre sport. Toujours disponible, gentil, simple et généreux, Gilles débordait d'idées. Il aimait cette convivialité qui clôture souvent les concours. Il était friand de blagues et de chansons qu'il entonnait sans se faire prier. Nous garderons de lui le souvenir d'un homme toujours de bonne humeur, sachant être à l'écoute de chacun. Il a été modeste et courageux face à la maladie.

CALENDRIER 2018

Concours officiels

3 mars : 64 T à T challenge Guy Poulenard en 2 tours 9h et 10h - **8 juin** : Doublettes 3 et 4^{ème} D à 18h30 - **18 juin** : concours vétérans à 14h - **7 juillet** : 64 doublettes 3 et 4^{ème} division sur les sites de Quintenas et Ardoix

Sociétaires

14 avril : coupe Guy Poulenard à 14h - **21 mai** : coupe du trésorier à 14h - **2 juin** : rencontre Sècheras - Ardoix - **23 juin** : inter - associations - **1 septembre** : challenge Alain Watrin à Erôme - départ à 13h30 du local - **22 septembre** : coupe du président + repas

AG le 19 OCTOBRE 2018 à 18h30

CHAMPIONNAT DES CLUBS

Cette saison, 2 équipes de la boule Ardoisienne ont participé à ce championnat ; elles ont connu des fortunes diverses ; la 1^{ère} équipe managée par Gilles PÉTROD n'est pas sortie des poules alors que la 2^{ème} managée par Michel Faurite s'est qualifiée facilement au secteur avec 4 victoires pour 1 défaite. A Roiffieux où avaient lieu les finales du secteur, ils se sont qualifiés contre Davézieux, qui, à la mémoire de Gilles, a laissé le challenge à Ardoix, l'équipe a donc été sacrée championne de l'Ardèche.



Puis le 8 juillet, ils se sont déplacés à St Egrève où avaient lieu une des phases inter-régionales. Notre équipe composée de Patricia, Sylvie et Michel Faurite, Boris Garnier, Mickaël et Jean-Luc Flattot, Bruno Riffard, David Gachet et Sébastien Flourey a perdu contre l'équipe de Charette, ex-championne de France. Avec cette qualification historique pour le club et malgré un haut niveau de jeu le score final 10 à 30 ne reflète pas la rencontre, et met un terme à l'aventure Ardoisienne. Gilles aurait sans doute été fier de ce résultat. Félicitations à toute l'équipe.



Afrique Française

du Nord

Amicale AFN

C'est avec peine que nous avons accompagné vers sa dernière demeure notre camarade Louis BOURRET. Président de notre Amicale depuis de nombreuses années, il fut contraint de céder cette tâche pour cause de santé. A sa famille, nous renouvelons notre sympathie et nos sincères condoléances. Il a servi la nation, comme nous tous, en effectuant 28 mois de service militaire.



Le 4 juillet, nous avons reçu nos camarades de St Romain d'Ay et Quintenas pour une après-midi détente, pétanque, cartes, promenade. Les parties de pétanque furent très acharnées, nous félicitons deux dames : Gaby et Paulette arrivées en 3^{ème} position, devant des doublettes chevronnées. La soirée s'est terminée par un repas froid, pris à la salle des fêtes ; chansons et histoires ont terminé cette journée. A l'année prochaine chez nos camarades de St Romain d'Ay.

Notre repas annuel s'est déroulé au restaurant L'Ambigu à St Vallier. Je remercie la commission pour cette belle journée.

EN SAVOIR +

André ROUMEYSI, Président

Bibliothèque

Le coin du lecteur

La bibliothèque municipale d'Ardoix est un service public ouvert à tous, un lieu d'échanges et de vie. Sa gestion est confiée à l'association de bénévoles Le Coin du lecteur.

FONCTIONNEMENT

Chaque bénévole est à votre disposition lors des permanences pour tout renseignement, recherche, conseil, demande de réservation, ou lecture aux enfants.

Selon leurs disponibilités, les bénévoles participent à des journées de formations dispensées à la Bibliothèque Départementale de Privas ou à l'annexe de Vernosc et assurent également les tâches suivantes:

- accueils des classes des 2 écoles et micro-crèche Les Loulous
- réservations, ateliers, enregistrements et équipements des livres neufs, recherches et classements, réceptions des navettes et bibliobus BDP
- réunions d'équipe, réunions de rentrée avec les écoles et la crèche, choix des acquisitions, gestion, comptabilité, statistiques, bilans et comptes-rendus à la Mairie et à la Bibliothèque départementale, ...

EN SAVOIR +

Martine BUONO, Présidente
04 75 34 54 46 - lecoinducteur@free.fr
185 rue de la Croisette

Secrétaire : Virginie PÉTROD
Trésorière-adjointe : Josiane MARTIN

L'adhésion reste inchangée :
4 € l'année civile par adulte
Gratuit : 0 à 18 ans - RSA - handicap

3 accueils hebdomadaires
Lundi : 16h30 / 18h
Mercredi : 17h30/19h
Samedi : 10h / 12h

Consultation : gratuite sur place

Prêts de : 4 documents par personne pour 4 semaines

Réservations d'ouvrages sur demande : auprès des bénévoles ou par mail

Possibilité de portage à domicile pour personnes à mobilité réduite sur demande par courrier, mail ou tél aux heures de permanence.

Le fonds des documents Adultes et Jeunesse : (romans, BD, albums, documentaires, livres en gros caractères, magazines, revues....) est régulièrement renouvelé lors des passages annuels de 8 navettes et 2 bibliobus BDP

ANIMATIONS 2017

- 6 accueils pour chaque classe des 2 écoles avec lectures d'albums aux enfants et 10 accueils Bébés lecteurs (6 pour la crèche, 4 pour familles sous la forme Croque-livres avec lectures et animations autour des albums).
- 3 Soirées jeux : adultes, ados, enfants accompagnés d'un parent.
- Expositions : jeu puzzle J'aime (décembre-janvier) et la naissance d'une bande dessinée (mai-juin)



En septembre, la bibliothèque s'est refait une beauté pour le plus grand plaisir de tous et toutes !

Projets 2018

- Animations jeunesse : lectures, contes lors de 3 mercredis après-midi « Croque-livres »
- Exposition : Au printemps, hommage à Michel Carlat : « Maisons Paysannes d'Ardèche ».
- Soirées Jeux : vendredi 26 janvier 2018 ; vendredi 30 mars 2018 ; vendredi 16 novembre 2018

Le rattachement d'Ardoix à la nouvelle communauté de communes, nécessite l'information de la gestion de la bibliothèque afin de permettre la liaison avec la bibliothèque communautaire d'Annonay. Cette opération sera en cours d'étude sur l'année 2018.

À noter : Les bénévoles demandent aux lecteurs de bien vouloir respecter le mieux possible les dates de retour des livres empruntés. En cas d'oubli de longue date, les livres doivent quand même être rapportés à la bibliothèque (lecoinducteur@free.fr ou 04.75.34.54.46) ou bien à la Mairie en cas d'impossibilité de passer lors d'une permanence. Pas de pénalités pour l'instant, mais la Bibliothèque Départementale de l'Ardèche pourrait très prochainement en demander le remboursement.

Union Nationale des Retraités

et Personnes Agées

Amitiés Loisirs

Notre club, fort de 108 adhérents en 2017, a pour but de rompre l'isolement et de préserver une vie sociale. Il participe à la vie associative par différentes manifestations et animations. La présidente et le conseil d'administration remercient vivement tous les participants pour leur implication. Nous réservons un accueil chaleureux à toute personne voulant nous rejoindre.

Prix de l'adhésion : 20€ pour l'année 2018 (assurance comprise)

CARNET DE DEUIL

Nous déplorons le décès de Monsieur Louis BOURRET ; toute notre affection accompagne sa famille.



Marche à Saint-Uze

Activités en place

Marche tous les lundis, départ à 13h 30 devant le club - **Remise en forme** tous les jeudis de 14h15 à 15h45 - **Permanence au club** de 14h à 18h le vendredi ; activités diverses (jeux de cartes, scrabble, triominos, pétanque, boules, promenade ...) avec goûter à 16h.

EN SAVOIR +

Marinette DEGAS, Présidente
04 75 34 52 05 - brigitteduhamel@sfr.fr

Vice-présidente : Marie-Thérèse DURAND
Trésorier : Jean-Paul VALLET
Trésorière adjointe : Chantal SPACIL
Secrétaire : Brigitte DUHAMEL
Secrétaire adjointe : Bernadette VALLET
Membres du CA: Gérard ARTRU, Yvette BAYLE, Michelle CABUS, Guy DEGAS, Agnès DEYGAS, Claude DUHAMEL, Danielle GACHES, Chantal MONTEREYMARD, Paulette MOURIER.

ACTIVITÉS ET FESTIVITÉS 2017

Assemblée Générale ordinaire suivie de la traditionnelle galette des Rois	17 janvier
Après-midi bugnes	28 février
Assemblée Générale Zone Nord à Ardoix	7 mars
Repas dansant	11 mars
Journée champêtre à Saint Victor	1 ^{er} juin
Voyage en Camargue : annulé	6 juin
Participation à l' Ardéchoise	14 juin
Repas fin de saison	1 ^{er} juillet
Concours de boules inter-sociétés	9 juillet
Rassemblement Zone Nord à Vanosc	7 septembre
Sortie surprise	12 septembre
Voyage Zone Nord à Prague	10 au 17 sept.
Semaine bleue : spectacle avec POL ET MIC	7 octobre
Brioche A.D.A.P.E.I.	7-8-9 octobre
Loto	12 novembre
Repas de fin d'année et anniversaires	28 novembre
Après-midi bûches	19 décembre

Prévisions 2018

- 16 janvier : Assemblée Générale Ordinaire
Galette des rois
- 10 février : Repas dansant.
- 20 février : Après-midi bugnes.
- 13 mars : AG Zone Nord à Ardoix.
- 3 mai : Voyage organisé avec le club d'Andance.
- 21 au 25 mai : Séjour à Vaison la Romaine
- 5 juin : Journée champêtre à Saint Victor.
- Juin : Sortie d'une journée.
- 20 juin : participation à l' Ardéchoise.
- juillet : Concours de boules inter-sociétés.
- 30 août : Rassemblement zone nord à SARRAS.
- 6.7.8. octobre : Brioches A.D.A.P.E.I.
- octobre : Semaine Bleue . Projet à définir.
- 4 novembre : Loto.
- 27 novembre : Repas de fin d'année et anniversaires.



Les anniversaires



Sortie surprise



Le loto



Repas de fin d'année

Amicale des Pompiers

Comme chaque année, nous avons organisé la traditionnelle Sainte Barbe qui a eu lieu le 25 novembre.

Cette soirée s'est déroulée en présence de Madame le Maire, des corps de sapeurs-pompiers voisins, du Lieutenant SAGNARD représentant le SDIS07 ; étaient aussi présents les conjoints et vétérans.



L'Amicale des sapeurs-pompiers remercie les habitants de la commune pour leur générosité et leur accueil lors de la présentation des calendriers.

Le Père Noël a déposé de nombreux cadeaux lors du traditionnel arbre de Noël qui s'est déroulé le 23 décembre 2017.

EN SAVOIR

Antonin POULENARD, Président



Cette année 2017 a permis au Centre de Loisirs ainsi qu'au Club Ados de redorer leurs blasons. En effet, la fréquentation de l'accueil de loisirs (3-11ans) est en constante augmentation, avec une image qui devient de plus en plus positive, selon les dires des parents. Un renouvellement de la direction ainsi que de l'équipe d'animation a permis d'avoir un nouveau souffle et une nouvelle dynamique. En moyenne, 34 enfants sont présents chaque jour.

Après nous être déguisés pour le carnaval, après avoir organisé le concours du Meilleur Pâtissier lors des vacances de février, nous avons découvert les pirates et les fonds marins en avril, nous avons participé à la fameuse course des caisses à bretelles lors de la seconde semaine de juillet ; après avoir transformé le Centre de Loisirs en Camping pour enfants, nous sommes partis en terre inconnue en août, les enfants ont pu pleinement s'investir, s'amuser, rigoler et avoir des souvenirs pleins la tête. Les vacances de la Toussaint ont été dédiées au monde de la magie et de la sorcellerie, ainsi qu'à la fameuse fête d'Halloween ...

Centre de loisirs de Roiffieux (et Satillieu l'été) : ouverture lors de toutes les vacances scolaires, de 7h30 à 18h, pour les enfants de 3 à 11 ans. Plus de renseignements au 06 98 89 75 75.

Association *familles rurales*

La réouverture du centre, le mercredi, est une aubaine pour les parents qui ont dû faire face au retour à la semaine scolaire de 4 jours.



Les mercredis loisirs à Roiffieux sont ouverts toute la journée, de 7h30 à 18h. Possibilité de demi-journée (avec ou sans repas) et de journée (avec ou sans repas). Plus de renseignements au 06 98 89 75 75.



Les différents programmes sont disponibles sur le site internet de la mairie (rubrique associations)

Les vacances concernent également les plus grands, avec le club Ados R4S, pour les 12-17, qui avec un programme établi par leurs soins, ont passé des vacances adaptées à leurs attentes et leurs besoins. Le programme, contenant des sorties d'envergure, a vu la mise en place d'action d'auto-financement permettant de réduire le coût de ces dernières... La fréquentation, tout comme l'investissement et la motivation des jeunes, étant également à la hausse, de belles perspectives se présentent pour les vacances à venir. Nous sommes arrivés en cette fin d'année à 11 jeunes en moyenne par jour d'ouverture. Un projet de séjour à Paris, à l'initiative des jeunes est en train de voir le jour pour que nous partions en vacances tous ensemble lors de l'été 2018. Pour cela, les jeunes se retrouvent souvent afin d'avancer sur ce projet, ou bien lors de manifestations nous permettant de récolter des fonds (marché de Noël de Roiffieux et Satillieu, confection des papiers cadeaux à Géant Casino...).



Club Ados : ouverture lors de toutes les vacances scolaires, pour les jeunes dès l'entrée en 6^{ème} jusqu'à 17 ans. Si vous souhaitez plus de renseignements : secteurados.r4s@gmail.com ou au 06 40 82 61 40

EN SAVOIR



Alexandre BERTHAUD, Directeur
centredeloisirs.roiffieux@gmail.com - www.famillesrurales07.org

Association d'artisans

et commerçants du Val d'Ay

Atouts Val d'Ay

L'association Atouts Val d'Ay regroupe en 2017, 69 artisans et commerçants (liste ci-contre) répartis sur le territoire du Val d'Ay (Saint-Pierre sur Doux, Lalouvesc, Satillieu, Saint-Symphorien de Mahun, Préaux, Saint-Jeure d'Ay, Saint-Alban d'Ay, Saint-Romain d'Ay, Quintenas et Ardoix).

L'association a pour but de dynamiser l'activité commerciale et artisanale du secteur, présenter la richesse et la diversité des différents métiers, faire connaître les entreprises nouvellement installées..

Une réunion alerte commerces a été animée par la CCI d'Annonay. Une autre réunion était organisée par le bureau sur la commune d'Ardoix le 26 octobre 2017 pour venir à la rencontre des artisans et commerçants afin de mieux connaître leurs attentes.

Un annuaire papier qui regroupe tous les adhérents a été conçu puis distribué par la poste à tous les habitants du territoire.

EN SAVOIR 

Christian MONTAGNON,
Président
www.atoutsvalday.com

Vice-président : Hubert LACOSTE
Trésorier : Myriam FEASSON
Vice-trésorier : Charly VINCENDON
Secrétaire: Nathalie TEIL
Vice-secrétaire: Vanessa FARIZON
MEMBRES : Frédéric ROCHE, Hervé LATRÉCHE, Caroline LEFEVRE Simon TRACOL.

QUINZAINE COMMERCIALE

La quinzaine commerciale s'est déroulée du 15 au 28 mai 2017 sur l'ensemble du secteur. Des bons d'achats de différents montants pour une valeur de 1300€ ont été mis en jeu. Les clients devaient remplir un bulletin de participation chez leur commerçant, et un tirage au sort a été effectué chez un adhérent de l'association par Maître Arnaud Huissier de justice à Annonay. Monsieur David BOURRET a gagné un bon d'achat de 200 € en consommant sur sa commune chez Monsieur BUFFAT Cédric (Pneus 07 Services). Ce bon était valable chez tous les commerçants participants à la quinzaine commerciale.

SALON DE L'ARTISANAT ET DU COMMERCE

Le salon de l'artisanat et du commerce s'est déroulé le dimanche 10 septembre sur la commune de Lalouvesc. 24 adhérents ont participé.

Un concours de dessin ouvert à toutes les écoles réparties sur le territoire du Val d'Ay, a été organisé cette année. Le 1^{er} lot un bon d'achat de 150 € a été gagné par l'école privée de Lalouvesc. L'école pourra choisir parmi nos adhérents : les Attelés du Val d'Ay, promenade en calèche ou avec les ânes à Ardoix, Az Info services à Saint Alban d'Ay ou lupodarc de La Clairière à Ardoix



Toutes les autres écoles ont eu un lot de consolation d'une valeur approximative de 50 € pour l'achat de livres pour leur bibliothèque chez Madame MARCOUX Cathy, librairie presse à Satillieu et Monsieur et Madame POU-LAIN Paul bureau de tabac à Quintenas.

Projets 2018

- quinzaine commerciale du 14 au 27 mai 2018
- salon de l'artisanat et du commerce le dimanche 22 avril 2018 à Satillieu avec l'organisation du concours de dessin.
- défilé de mode en octobre (date à définir).
- assemblée générale le vendredi 14 décembre 2018 suivi d'un repas et d'un gala de magie interprété par le magicien David COVEN.

ARDOIX

INSTITUT **PERLE DE BEAUTE** - 06 64 13 48 93 - [f](#)
2R ELEC - 06 63 45 16 43
A2I ISOLATION - 06 66 88 31 99 - [f](#)
LES ATTELEES DU VAL D'AY - [f](#)
 BUREAU D'ETUDES **GARD** - 06 70 89 73 09
PNEUS 07 SERVICES - 06 19 72 73 29 - [f](#)
 AGENCE **TOBECOME** - 06 08 71 75 03 - [f](#)
EARL DU VAL D'AY - 06 62 86 22 41
 SALON **M HAIR** - 04 75 34 94 96 - [f](#)
 PARC DE **LA CLAIRIERE** - 06 46 77 54 76 - [f](#)

MENUISERIE **SARL BESSET** - 06 88 49 94 64
 BOUCHERIE **DE JESUS** - 04 75 67 82 85 - [f](#)
 HÔTEL **DES VOYAGEURS** 04 75 67 83 40
 EPICERIE **VIVAL** - 04 75 34 64 70

LALOUVESC

PREAUX

THIERRY **BUFFAT** 04 75 33 46 15
 THOMAS **FANGET** 06 50 79 09 58
EOLE & PHOTON - 06 52 07 30 96
L'ENTREPRENEUR DU PAYSAGE 04 75 34 92 23 - [f](#)

RESTAURANT **LE PONTET** 06 48 61 32 09 - [f](#)
 FLEURISTE **THE O FLEURS** - 06 18 11 23 69 - [f](#)
DELOLME ROCHE TP 06 83 92 01 20
LBP MAÇONNERIE 06 71 46 32 15
MONTGOLFIÈRES & CIE - 06 17 96 70 23 - [f](#)
CAROL'ANN COIFFURE 04 75 34 55 83
 BAR TABAC PRESSE LOTO **POULAIN** - 04 75 34 43 57
TRACOL FILS - 04 75 67 00 14

QUINTEMAS

ST JEURE D'AY

LES JARDINS DU PLATEAU 06 10 57 22 37
MULTI - VOLETS 04 75 33 65 47
 JACQUES **SELLIER** 04 75 34 41 71

L'AY COIFFURE D'ANAÏS - 04 75 33 63 24 - [f](#)
BONNET SONORISATION 06 87 23 54 61
 SCIERIE **ARNAUD** 04 75 67 43 20
 FRÉDÉRIC **BRUNEL** 06 79 63 51 13
LA FEE D'AY FLEURS 06 75 57 02 04 - [f](#)
BL ARISANAT - 06 38 51 81 99
LA TRUFFOLIE RESTAURANT 06 36 64 32 72 - [f](#)
LA MAISON DU TAPISSIER 06 26 57 01 23 - [f](#)
HUSSE 06 31 56 91 05
BOULANGERIE BRUYERE 09 81 00 23 85
 LE **ST ALBANAIS** - 04 75 67 00 65
AZ INFOSERVICES - 04 75 67 48 63
 TAXI **MANDON** - 06 70 88 62 82
YVES LAURENT TAXI 04 75 67 00 00

ST ALBAN D'AY

ST SYMPHORIEN DE MAHUN

THIERRY **CAZAUX** - 04 75 34 95 24

DSN TPL - 04 75 34 55 05
LOC ARDÈCHE - 06 08 46 90 86 - [f](#)
METS DÉLICES TRAITEUR - 04 75 33 05 21 - [f](#)
 SERRURERIE FERRONERIE **FARIZON** - 04 75 34 51 69
SAS DU VAL D'AY - 06 71 83 05 70 - [f](#)
ENTREPRISE GUIRONNET - 06 61 90 86 13
A VOT'SERVICE - 06 28 35 84 38
 MENUISERIE **GUILLAUME POINARD** - 09 79 72 44 04
 EPICERIE **LA FEUILLE D'AY** - 04 75 32 54 09
JLT 06 80 27 99 49
AB MAKE UP 06 18 38 15 68 - [f](#)
 STÉPHANE **BETHON** - 06 61 15 34 49

ST ROMAIN D'AY

SATILLIEU

A7 FRIGO ASSISTANCE 04 75 34 93 58 - [f](#)
3 C COMBUSTIBLES - 04 71 59 82 83
A FLEUR DE PEAU L'INSTITUT 06 58 26 82 29 - [f](#)
I@D FRANCE - 06 08 76 39 66 - [f](#)
 TRAITEUR RESTAURANT **VINCENDON** 04 75 34 95 86 - [f](#)
 CATHY **MARCOUX** 04 75 34 75 27 - [f](#)
 MAISON **CROUZET** - 04 75 34 98 74
CAVE DE CALONGES - 04 75 34 99 28
LE CENTRAL - 04 75 34 94 53
 BOULANGERIE **ROUX** - 04 75 34 98 63
 HOTEL RESTO **CHALEAT SAPET** - 06 16 18 14 83 - [f](#)
 BOUCHERIE **COSTE CHAREYRE** - 07 83 59 85 00
 CARROSSERIE 06 21 33 12 35

Association des jeunes

Depuis février 2017, la maison des jeunes d'Ardoix a eu la chance de réouvrir ses portes. En effet, cela fait bientôt un an que le nouveau bureau, ainsi que les 43 adhérents s'y retrouvent tous les week-end dans un local prêté par la mairie.

C'est avec une immense joie que les jeunes ardoisiens peuvent se réunir en un lieu qui leur est spécialement dédié. Nous remercions la mairie avec beaucoup d'enthousiasme pour cela.



D'ici la fin du mois de janvier le bureau se chargera d'envoyer les inscriptions afin d'accueillir les jeunes de 2001 et ainsi agrandir l'association. Il est important pour tous les adhérents d'avoir leur place au sein de cette association et d'être intégrés au coeur du village d'Ardoix.

Tous ses membres sont motivés pour organiser des événements divers afin de s'impliquer plus encore au sein du village.

EN SAVOIR

Cyprien FOGERON, Président

Trésorière : Kelly MANDON
 Secrétaire : Juliette LEPONT

AGENCE DRÔME ARDÈCHE PILAT

ROCHETTE

07300 SAINT-JEAN DE MUZOLS

Service Clientèle : 04 69 66 35 00

WWW.SAUR.COM



PARCE QUE CHAQUE TERRITOIRE EST UNIQUE.

ENTREPRISE VIVAROISE DE TRAVAUX PUBLICS

TOUS TRAVAUX ROUTIERS

Terrassement

Construction et entretien de chaussées

Maçonnerie, V.R.D.



04 75 83 50 40

CHAMPANZAC

CABINET SOCIÉTÉ D'AVOCATS

www.champauzacavocats.fr



EURL GRENIER Frédéric

CHAUFFAGE - PLOMBERIE - ELECTRICITE
ENERGIES RENOUVELABLES
DEPANNAGE / ENTRETIEN CHAUDIERE FIOUL ET GAZ
VENTE DE POELES A BOIS ET A GRANULES

ZAE Chizaret - 07290 Quintenas - tél. 04.75.32.00.91

contact@grenier-chauffage.com - www.grenier-chauffage.com

1728, route de Lyon (en dessous de GANNIER) - 07430 DAVEZELUK

Sas du Val d'Ay - FEASSON

PLOMBERIE - SANITAIRE - ZINGUERIE

ENERGIES RENOUVELABLES

CHAUFFAGE TOUTES ENERGIES

Installation Dépannage Entretien



Daillon

10 Chemin de Champ Vert

07290 ST-ROMAIN D'AY

04 75 34 48 08

GOUTTIERES ET DESCENTES EN ALUMINIUM HABILLAGE BANDEAUX

www.plomberie-feasson.fr

Christelle & Davy
RICHARD
Le Vialot
07290 ST-ROMAIN D'AY
04 75 34 24 52
**Producteur de Plants
Fleurs et Légumes**
VENTE SUR L'EXPLOITATION L'APRÈS-MIDI



Julien & ASSOCIÉS

GEOMETRES - EXPERTS

Bureau d'études VRD - Urbanisme

Bornage - Division de propriétés - Topographie - Avis de valeur - Copropriété...

32, Avenue Daniel Mercier 07100 ANNONAY Tel 04 75 33 04 10

email : julien.geometre@wanadoo.fr - site : juliengeometre.fr

NUANCES

publicitaires

07430 ST-CYR

www.nuancespub.fr

enseignes • numérique • imprimerie



CARRIERE DES CHENES

26140 ANDANCETTE - 04 75 23 11 55

Granulats et Livraisons pour Particuliers Entreprises Industries

www.carriere-des-chenes.fr

Mets Délices

TRAITEUR

Cocktails / Déjeuners / Diners /
Mariages / Événements sur mesure

FAITES LE CHOIX METS DÉLICES

07290 Saint Romain d'Ay - Tel. 04.75.33.05.21

www.metsdelices.fr



fioul, GNR, gazole, essences
Bois de chauffage
Granulés

Av Rhin et Danube
07100 ANNONAY

Stations-service
24h/24 7j/7

04 75 69 32 30 - www.brossier.fr

AMBULANCES - TAXIS - VSL



19 véhicules à votre service

ANNONAY - SATILLIEU - ST ALBAN D'AY

04 75 67 00 00



Ets FOMBONNE

Plâtrerie . Peinture

640, ROUTE DE LA
CROIX DU FRAYSSE
07300 ETABLES
04 75 06 83 85

16, Av. de la Gare
«Le Stéphenson»
07100 ANNONAY
04 75 32 10 36

sarl.fombonne@wanadoo.fr



CONTACTS UTILES

Gendarmerie Satillieu : 04 75 34 96 31

Sapeurs Pompiers :
18 (urgence) - 112 (d'un portable)

Chef de centre : Adjudant chef Stéphane MURET
04 75 34 28 73 / 06 24 74 70 65

SAMU : 15

Agence postale : 04 75 34 45 86
Ouvverte du lundi au samedi de 8h30 à 11h45

Ecole publique : Céline BOUDET : 04 75 34 50 24

Ecole privée : Nelly FORT : 04 75 34 46 89

Medecin : Elodie LAGARDE : 04 82 62 60 53

Pharmacies

Quintenas : 04 75 34 41 74
Sarras : 04 75 23 00 70
Satillieu : 04 75 34 93 04
Roiffieux : 04 75 33 50 45

Cabinet de kinés : 04 75 32 77 86

Ostéopathe : Virginie PRORIOL 06 95 94 52 16

Orthophonistes :
Fanny DUCHANGE : fanny.duchange@gmail.com
Laura LHOUSSAINE : 04 75 33 03 37

Sophrologue : GOMES Ana 07 81 71 50 24

Psychologue : NURY Corinne 06 65 22 90 19

Infirmières libérales :

Quintenas (04 75 34 46 63)
Sarras (04 75 23 22 22)
St Romain d'Ay (04 75 34 51 12)

Association de soins infirmiers à domicile Satillieu (04 75 34 97 97) - Sur RDV du lundi au vendredi de 7h30 à 8h à Ardoix (560 Route du Bicentenaire)

Assistante Sociale : vous pouvez la joindre auprès de l'Unité Territoriale d'Annonay (04 75 32 42 01)

Service d'aide et de maintien à domicile

ADMR : 18 avenue de la Gare - 07100 ANNONAY
04 75 33 49 28 - www.admr-ardeche.fr
SEMAD : 39 bd. de la République - 07100 ANNONAY
04 75 67 63 67 - www.semad-annonay.fr

Portage des repas par l'ADMR : 04 75 33 49 28

Association ADDICTIONS ALCOOL VIE LIBRE :

Permanences le 1^{er} samedi du mois de 10h à 12h à la maison des associations 18 rue Henri Guironnet à Annonay - 04 75 33 10 51

SPA Annonay (col du Fayet) : 04 75 67 04 11

Paroisse Saint François Régis

Maison paroissiale - 9 place de l'Eglise à Quintenas - 04 75 34 40 91 - Permanences : lundi, mardi et samedi de 10h à 11h, mercredi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h

Ramassage scolaire :

Satillieu : Courriers Rhodaniens à Annonay au 04 75 67 54 00 - Annonay : Cars du Vivarais à St Félicien au 04 75 06 06 00

INFOS DÉCHÈTERIE

Le **TRI** c'est aussi en déchèterie !



HORAIRES

	DÉCHÈTERIE DE MARENTON À ANNONAY	DÉCHÈTERIE DES ENSURIES À VERNOSC-LÈS-ANNONAY	DÉCHÈTERIE DE LA VOGNANCE À VILLEVOCANCE	DÉCHÈTERIE À FÉLINES
LUNDI				14h - 18h
MARDI	9h - 12h 14h - 17h30		9h - 12h 13h30 - 16h30	
MERCREDI	9h - 12h 14h - 17h30	9h - 12h 13h30 - 16h30		9h - 12h
JEUDI	9h - 12h 14h - 17h30		9h - 12h 13h30 - 16h30	9h - 12h
VENDREDI	9h - 12h 14h - 17h30	9h - 12h 13h30 - 16h30		14h - 18h
SAMEDI	9h - 12h 14h - 17h30	13h30 - 16h30	9h - 12h	9h - 16h non stop

Annonay Rhône Agglo dispose aujourd'hui de 4 déchèteries sur le territoire de l'Agglomération, où déposer l'ensemble de vos déchets qui ne sont pas collectés dans le cadre des circuits habituels de collecte des déchets ménagers. Les déchèteries de Marenton, les Ensuries, Vocance et du Flacher sont ouvertes à l'ensemble des habitants du Bassin, quelque soit la commune de résidence.

Depuis le 3 novembre 2017, les habitants peuvent bénéficier d'un nouveau service, avec la mise en place d'une collecte de pneus usagés. Cette collecte a lieu uniquement à la déchèterie des Ensuries à Vernosc-lès-Annonay et s'adresse aux particuliers, dans la limite de 10 pneus de véhicules légers, exempts de terre et déjantés.

Renseignements :

Service déchets des ménages - 04 75 67 97 93
dechets-menagers@annonayrhoneagglo.fr
www.annonayrhoneagglo.fr



r. neveu & fils

**Papeterie - Mobilier - Copieur
Professionnels et Particuliers**

Tél. 04 75 33 42 20
neveuannonay@wanadoo.fr
Fax 04 75 67 64 95 - ZI La Lombardière - 07 430 DAVÉZIEUX



STEPHANE SERRE
LOGEMENTS NEUFS - RÉHABILITATION
BATIMENTS INDUSTRIELS ET PUBLICS
CONCEPTION - RÉALISATION

4, PLACE ST FRANCOIS - BP 26 - 07103 ANNONAY Cedex
TEL. 04 75 33 27 33 - archipolis.serre@wanadoo.fr



InterMarché SUPER

Ouvert du lundi au samedi de 08h30 à 19h30
Station service 24/24 **le DRIVE**
CB - Carte carburant Pro

Zone Interval, 1 Chemin de la Brassière
26240 Saint-Vallier - Tél. : 04 75 23 21 75



ÉLECTRICITÉ-PLOMBERIE-CHAUFFAGE

électricité générale
chauffage électrique | aérothermie | géothermie
plomberie | location de nacelles

04 75 34 40 63

125 Via Rhôna - 07290 SAINT ROMAIN D'AY



C'PRO

IMPRESSION INFORMATIQUE TÉLÉCOM

j.verand@cpro.fr



ENTREPRENEURS D'ASSURANCES

L'Assurance d'un conseil
Depuis 1934

ANNONAY
34 rue Sadi Carnot
Tel : 04 75 33 50 30

BOURG-ARGENTAL
5 rue du Cardinal Donnet
Tel : 04 77 39 63 03

<http://agence.mma.fr/annonay> leon.assurances@mma.fr



MDM - MDI
Votre Solution Informatique!

Service
Réparation
Dépannage

Les Nouveautés
High-Tech

de toutes marques, hors garantie

SALAISE SUR SANNE
ZA La Gare
0474 298 097

ANNONAY
Les Domaines de la Gare
0475 332 190

www.ndmultimedia.fr

Nettoyage industriel et collectif - Remise en état
Métallisation - Cristallisation de marbre



MC PROPRETE
La qualité à votre portée

COLLOT Magali
07 100 ROIFFIEUX

06 02 52 09 77
e-mail : mcproprete@gmail.com
web : www.mc-proprete.com



**HABITAT
Dauphinois**

Un habitat harmonieux pour tous



DUCOIN TRAVAUX PUBLICS

ASSAINISSEMENTS
INDIVIDUELS
ENROCHEMENTS
LIVRAISON
MATÉRIAUX
VRD
AMÉNAGEMENTS
EXTERIEURS

1555 ROUTE DES ALPES • 07290 ST ROMAIN D'AY
04 75 34 55 05 • ducoin.tp@orange.fr • www.ducoin-travaux-publics.fr

Mme le Maire et le Conseil Municipal remercient les industriels, commerçants et artisans qui aident à financer le présent bulletin par leur encart publicitaire.

Ils remercient également toutes les personnes et associations qui ont fourni des photos de ce numéro.

ESPACE LOISIRS DU GRAND CHAMP

CONDITIONS

Réservation : 80€ (rendus lors du paiement intégral de la location). La salle est louée au premier demandeur.

Caution : 610€. Un état des lieux est effectué avant et après chaque location. Si aucune dégradation n'est constatée, la caution est rendue après le deuxième état des lieux.

Le **nettoyage** est compris dans le montant de la location. La salle devra néanmoins être laissée propre et débarrassée après chaque location (balayage, nettoyage des tables, des chaises et remise en place du mobilier ...) comme notifié sur l'état des lieux et sur l'affichage. Le **chauffage** est compris dans le montant de la location (pas de distinction entre période été et hiver).

Un **défibriateur** pour adultes et jeunes enfants est mis à disposition sous la responsabilité des locataires de la salle. Après une utilisation pour secours à personne, la mairie doit impérativement en être informée afin de remettre en service l'appareil. Toute dégradation sera facturée.

TARIFS 2018

Associations locales : 100€ pour une manifestation à but non lucratif. Pour une manifestation à but lucratif, le tarif est de 300€ la première journée puis 120€ les suivantes.

Associations extérieures : 500€

Familles d'Ardoix : 300€ la location et 120€ la journée supplémentaire. Les propriétaires des résidences secondaires sur la commune bénéficient des tarifs des familles d'Ardoix.

Familles extérieures : 500 €

Banquet de classes d'Ardoix : 100 €

Ecoles d'Ardoix : la location est gratuite pour les activités scolaires accompagnées lorsqu'il s'agit de répétitions, danse, gym mais les chaussons sont obligatoires.

Réserver la salle au moins une semaine à l'avance. La salle doit être laissée propre et rangée dans l'état où elle a été trouvée (y compris les sanitaires et les poubelles vidées).

PERMANENCES DES ELUS

Sylvie BONNET, maire, sur rendez-vous
 Antoine GACHES, 1^{er} adjoint mardi et vendredi 9h - 11h
 Catherine DESFONDS, 2^{ème} adjointe sur rendez-vous
 Alexis RISSOAN, 3^{ème} adjoint sur rendez-vous
 Eliane GARNIER, 4^{ème} adjointe sur rendez-vous

CONCESSIONS CIMETIERES

ANCIEN CIMETIÈRE

- 15 ans : 200€ les 2 m² (2 places)
400€ les 4 m² (4 places)
- 30 ans : 350€ les 2 m² (2 places)
700€ les 4 m² (4 places)
- 50 ans : 480€ les 2 m² (2 places)
960€ les 4 m² (4 places)

Ces tarifs relatifs à l'ancien cimetière concernent le renouvellement des concessions étant échues ou qui le deviendront. Tout achat de nouvelle concession est fait pour 30 ans ou 50 ans. La durée de 15 ans peut être prise seulement pour un renouvellement.

NOUVEAU CIMETIÈRE

- 15 ans : 200€ les 3 m² (2 places)
400€ les 6 m² (4 places)
- 30 ans : 350€ les 3 m² (2 places)
700€ les 6 m² (4 places)
- 50 ans : 480€ les 3 m² (2 places)
960€ les 6 m² (4 places)

COLUMBARIUM

Tarif des cases :

Cases numéros pairs de 2 à 3 urnes selon la grandeur de l'urne

- 15 ans : 200€
- 30 ans : 350€

Cases numéros impairs de 3 à 4 urnes selon la grandeur de l'urne

- 15 ans : 400€
- 30 ans : 700€

A ces tarifs, s'ajoutent l'achat de la plaque (100€ auprès de la mairie), le prix de la gravure de la plaque restant à la charge de la famille.

Jardin du Souvenir : dépôt de cendres (150 € auprès de la mairie) + gravure sur le livre (1 ligne) à la charge de la famille.

CONTACT MAIRIE

Les Auches - 475 rue du Bicentenaire
 04 75 34 40 04 - Fax : 04 75 34 58 09
 mairie@ardoix.fr
 Ouverture du secrétariat au public :
 lundi et mardi : 10h - 12h - jeudi : 16h - 18h
 vendredi : 10h - 12h et 14h - 16h - samedi : 9h - 11h

RAPPEL DES DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES EN MATIÈRE D'EMPLOI DU FEU EN ARDÈCHE AU 07/03/2017

	Activités concernées	Localisation des forêts, des bois, des landes, des garrigues et des maquis		Période concernée	Sanction encourue	Observations Commentaires
		moins de 200m	plus de 200m			
PARTICULIERS	Brûlage de tous déchets y compris les déchets verts (2)	Interdit	Interdit	Toute l'année	450 € (classe C3 code NATINF 3671)	Ces brûlages génèrent une pollution atmosphérique entraînant des problèmes de santé publique auxquels s'ajoutent des risques d'incendies de forêts. Attention ! l'usage du feu n'est pas justifié pour les opérations d'entretien du débroussaillage. Dans tous les cas, il convient d'orienter l'administré vers d'autres pratiques moins dangereuses et moins polluantes. Important : seuls les propriétaires ou les occupants du chef du propriétaire (1) peuvent faire usage du feu sur leur terrain
	Brûlage de déchets verts réalisé dans le cadre de l'obligation légale de débroussaillage (OLD) autour des habitations situées à moins de 200 m des forêts, des landes, des garrigues, des maquis et des plantations forestières	Autorisé seulement en l'absence de solution alternative et si dépôt en mairie d'une déclaration d'emploi du feu	Sans objet (la réglementation sur le débroussaillage ne s'applique pas au-delà de 200 mètres des bois et landes)	Hors période juillet-août - septembre et hors période de pollution atmosphérique	Des sanctions sont encourues à défaut de déclaration d'emploi du feu (classe C4 code NATINF 7928) ou si cette pratique entraîne un incendie involontaire (délict code NATINF 3562)	
	Brûlage à caractère agricole (ex : brûlage sous châtaigneraie)	Autorisé sous réserve d'une activité et d'une production agricole effective et en l'absence de solution alternative et si dépôt en mairie d'une déclaration d'emploi du feu	Autorisé sous réserve d'une activité et d'une production agricole effective et en l'absence de solution alternative	Hors période juillet - août - septembre pour les opérations situées à moins de 200 m des forêts, des bois, des landes, des garrigues et des maquis et hors période de pollution atmosphérique dans tous les cas	Des sanctions sont encourues à défaut de déclaration d'emploi du feu (classe C4 code NATINF 7928) ou si cette pratique entraîne un incendie involontaire (délict code NATINF 3562)	
	Feux festifs (feu de camp, feu de saint Jean, méchoui...)	Autorisé si dépôt en mairie d'une déclaration d'emploi du feu	Autorisé	Hors période juillet - août - septembre pour les opérations situées à moins de 200 m des forêts, des bois, des landes, des garrigues et des maquis	Des sanctions sont encourues à défaut de déclaration d'emploi du feu (classe C4 code NATINF 7928) ou si cette pratique entraîne un incendie involontaire (délict code NATINF 3562)	
AGRICULTEURS	Brûlage de végétaux sur pieds (ex : opération pastorale) et brûlage de végétaux coupés (ex : nettoyage de châtaigneraie), sur la parcelle	Autorisé si dépôt en mairie d'une déclaration d'emploi du feu	Autorisé	Hors période juillet - août - septembre pour les opérations situées à moins de 200 m des forêts, des bois, des landes, des garrigues et des maquis et hors période de pollution atmosphérique dans tous les cas	Des sanctions sont encourues à défaut de déclaration d'emploi du feu (classe C4 code NATINF 7928) ou si cette pratique entraîne un incendie involontaire (délict code NATINF 3562)	dans le cadre strict de leurs activités professionnelles
FORESTIERS	Brûlage de rémanents de coupe de bois sur la parcelle	Autorisé si dépôt en mairie d'une déclaration d'emploi du feu	Sans objet	Hors période juillet - août - septembre et hors période de pollution atmosphérique dans tous les cas	Des sanctions sont encourues à défaut de déclaration d'emploi du feu (classe C4 code NATINF 7928) ou si cette pratique entraîne un incendie involontaire (délict code NATINF 3562)	dans le cadre strict de leurs activités professionnelles
ENTREPRISES	Brûlage de tous déchets y compris les déchets verts	Interdit	Interdit	Toute l'année	75000 € et/ou 2 ans de prison (délict, code NATINF 27417)	y compris entreprises d'entretien espaces verts, pépiniéristes et paysagistes
COLLECTIVITÉ	Brûlage de tous déchets y compris les déchets verts	Interdit	Interdit	Toute l'année	75000 € et/ou 2 ans de prison (délict, code NATINF 27417)	

(1) - Occupant du chef du propriétaire : toute personne qui occupe les lieux avec l'accord du propriétaire. Sont à fortiori considérés comme tels, les titulaires d'un droit quelconque d'occupation pour un usage professionnel, agricole, pastoral ou d'habitation (gérant, fermier, locataire...). (2) - Un déchet vert désigne un déchet végétal résultant de l'entretien et du renouvellement des espaces verts publics et privés (parcs et jardins d'agrément et potagers, terrains de sports, etc.), des collectivités territoriales, des organismes publics et parapublics, des sociétés privées et des particuliers. NB : - les dérogations aux arrêtés préfectoraux ont pris fin le 31 décembre 2015 sur l'ensemble du département de l'Ardèche.

SIGNATURE DE PACS

Depuis le 1^{er} novembre, la mairie est habilitée à enregistrer les Pactes Civils de Solidarité. 4 PACS ont déjà été signés sur la commune.

Anes et Attèles du Val d'AY



Promenades calèche et ânes bâtés
Travail du sol - Débardage
Dressage - Pension

06 12 58 27 38

www.attelesduvalday.fr

agence éco-responsable
tobecome

Partenaire de votre communication print et web
à Davézieux



06 08 71 75 03 contact@tobecome.fr

698 route de Vidalon - 07430 DAVEZIEUX

www.tobecome.fr

AVot'
Service

La solution pour vous libérer de votre quotidien

- travaux ménagers vitres repassage
- garde d'enfants à domicile (+ 3 ans)

10, place de la Fontaine - 07290 ST ROMAIN D'AY - 09 83 07 48 37
06 28 35 84 38 - avotservice07@gmail.com - www.avotservice07.fr



BB
BONNET
BATIMENT

RÉNOVATION
MAÇONNERIE
CHARPENTE
COUVERTURE
ZINGUERIE
ÉTANCHEÏTÉ

EURL XAVIER BONNET

Agence Ardèche: 1462, rte du Chatelet - 07340 FELINES
Agence Drôme: 10, rue de l'industrie - 26000 VALENCE
Xavier BONNET - 04 75 34 80 08 - 06 61 53 80 08
www.bonnet-batiment.fr



Arthur le 17 janvier
chez Renaud BELOT et Katalin KORMOS

Léo le 4 février
chez Frédéric HOMÉ et Caroline BOUTELIER

Augustin le 18 février
chez Gérald PLANTIER et Marion LOQUET

Luna le 6 mars
chez Angelo FAVIER du NOYER de LESCHERAINES
et Mélanie ARSAC

Rose le 15 mai
chez Aurélien LIBAT et Amélie VAN DEN BROEK

Arthur le 4 juillet
chez Nicolas GACHE et Aurélie GUERRY

Mathéo le 25 juillet
chez Emmanuel BIENNIER et Sophie VAREILLES

Elias le 29 octobre
chez Benjamin et Gwladys BOUTELOUP

Sacha le 5 novembre
chez Anthony GAILLARD et Emilie CROS



Gabriel CLARARD & Nicole SIMON le 8 avril
Lucien BRUNEL & Stéphanie JOYEUSAZ le 3 juin
Adrien MAUGÉ & Marine MANDON le 17 juin
Florent LARGERON & Emilie SASSOLAS le 8 juillet



BOMBRUN Roger* le 21 janvier (59 ans)
BOURRET Louis le 27 mars (81 ans)
GUILLOT Léon le 3 mai (89 ans)
BEURRIER Guy le 16 mai (77 ans)
LAMBERT Pierre* le 9 juillet (90 ans)
GALANT Laure le 20 août (61 ans)
JOURDAN Marie-Rose veuve BOUTAUD* le 1^{er} octobre (87 ans)
POULENARD Yvette épouse COSTET le 5 octobre (85 ans)
VALETTE Ana veuve BATTANDIER* le 24 décembre (83 ans)
FEASSON Henri le 25 décembre (88 ans)

* personnes extérieures inhumées sur la commune

